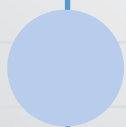


Les cahiers de l'Interfédé



Référentiels du métier

Peintre en bâtiment



n°18

> Septembre 2015

# Table des matières

## Introduction

1. Le projet « référentiel de formation », porté par l'Interfédé .....	3
2. La méthodologie référentielle .....	8
3. Compétences transversales et compétences métiers .....	10
4. Glossaire .....	12

## Les Référentiels PEINTRE EN BÂTIMENT

Définition du métier .....	15
1. Le référentiel métier/compétences .....	17
Les Activités-clés du métier .....	17
Les Activités-clés techniques de base transversales aux métiers du bâtiment .....	19
Détails des compétences transversales .....	25
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales « autonomie sociale » .....	25
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales visant à développer l'« autonomie professionnelle » .....	26
Détails des activités cœur de métier .....	28
2. Le référentiel de formation .....	45
› Les unités d'acquis d'apprentissage .....	45
› Détails des unités d'acquis d'apprentissage .....	49
3. Le référentiel d'évaluation .....	77
4. Bibliographie .....	95

# Introduction

## 1. Le projet « référentiel de formation » porté par l'Interfédé



Référentiels métier/compétences,  
de formation et d'évaluation

### Il était une fois... un projet commun

C'est en décembre 2011 que l'Interfédé s'est lancée dans l'aventure de produire des référentiels métier/compétences, de formation et d'évaluation. Ce projet d'envergure trouve sa source dans la volonté d'offrir aux stagiaires des parcours de formation qui soutiennent leur insertion dans l'emploi, leur émancipation et leur développement personnel. Cette ambition suppose que l'offre de formation des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)<sup>1</sup> soit la plus claire possible notamment en termes de filière (à quel métier ou partie de métier prépare une formation ? Quelles compétences le stagiaire peut-il développer au cours de cette formation ? Pourra-t-il acquérir les prérequis nécessaires pour s'inscrire auprès d'un autre opérateur ?...); cette clarté devant également permettre de soutenir des passerelles vers d'autres opérateurs de formation tels que le Forem, l'Ifapme, la Promotion sociale... Elle implique également d'utiliser des outils pertinents reconnus par tous. En ce sens, ces référentiels produits par le secteur pourront alimenter les travaux du Service francophone des métiers et des qualifications, le SFMQ<sup>2</sup>, chargé de la production de profils métier et de formation de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle pour la Belgique francophone.

*La démarche référentielle permet de fixer des balises communes tout en laissant aux opérateurs le soin de définir sur cette base les modalités de mise en œuvre et d'utilisation. En effet, pour les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, les actions de formation ne se limitent pas à l'acquisition de compétences techniques professionnelles. Elles englobent toute une série de compétences dites « non techniques » de l'ordre « des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle », les compétences transversales.*

*Par la suite, il est nécessaire de permettre aux opérateurs de garder la main sur leurs méthodes pédagogiques. Les parcours de formation demandent que soient adaptées les méthodes pédagogiques différenciées pour leur donner les meilleures chances d'acquérir les compétences visées. (Extrait du descriptif du projet)*

Ce projet se déploie dans un contexte où les politiques, qu'elles soient européennes ou régionales, encouragent l'acquisition de compétences tout au long de la vie et la transparence des certifications<sup>3</sup>. Ces enjeux ne sont pas minces pour les publics qui fréquentent les CISP et aussi pour les centres. Si l'approche par compétences permet une meilleure lisibilité et structuration de l'offre de formation que ce soit chez l'opérateur lui-même ou entre opérateurs, si elle offre à terme une opportunité de reconnaissance des acquis en formation, elle pourrait aussi conduire à une standardisation des

<sup>1</sup> En juillet 2013, un nouveau décret est voté. Il rebaptise les EFT (Entreprise de formation par le travail) et les OISP (Organisme d'insertion socioprofessionnelle) en CISP (Centre d'insertion socioprofessionnelle). Cette nouvelle appellation sera utilisée dans ce document.

<sup>2</sup> [www.sfmq.be](http://www.sfmq.be)

<sup>3</sup> Pensons notamment au Cadre francophone des certifications.

formations et à une perte de liberté pédagogique, voire un recentrage sur l'objectif d'insertion professionnelle au détriment de la dimension sociale pourtant indispensable au regard du profil des publics des CISP et de leurs missions. Le secteur est attentif à ces enjeux. Une note d'orientation politico-pédagogique sur la place et l'usage des référentiels dans le secteur a été adoptée par le Conseil d'administration de l'Interfédé<sup>4</sup>.

Conscient de ces enjeux, attentif à rencontrer au mieux les besoins des stagiaires et des professionnels et à déployer une offre de formation de qualité, cela fait quelques années déjà que le secteur s'est engagé de façon critique dans la voie de l'approche par compétences, que ce soit à travers des initiatives qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis en formation<sup>5</sup>, à la validation des compétences<sup>6</sup>, à la construction de filières de formation<sup>7</sup>, à la construction de référentiels<sup>8</sup>...

Le projet « Référentiel de formation » est aussi une opportunité de travailler ensemble, au niveau de l'Interfédé, sur cette problématique. Il a pu être mené grâce à un financement spécifique de la Wallonie<sup>9</sup>. Il a connu deux phases.

Une première phase, de 2011 à 2013, a débouché sur la publication de six<sup>10</sup> référentiels métiers (commis de cuisine, commis de salle, vendeur/ vendeuse, poseur/poseuse de menuiseries fermées en tenant compte de la PEB<sup>11</sup>, ouvrier/ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins, employé/employée administratif/administrative et d'accueil) et un référentiel de formation et des grilles d'évaluation pour l'orientation socioprofessionnelle.

La seconde phase, de 2014 à 2015, a été menée selon les mêmes modalités organisationnelles et méthodologiques et sur deux axes de travail. Le premier axe : poursuivre la production de référentiels de formation pertinents pour des filières professionnalisantes<sup>12-13</sup> organisées dans le secteur. Le second axe : ouvrir le chantier des compétences en lecture, écriture, calcul nécessaires à l'exercice d'un métier.

Les filières concernées par ces travaux sont : les métiers du bâtiment<sup>14</sup> (dans le secteur de la maçonnerie, du parachèvement et de la menuiserie), le secteur du nettoyage (technicien/technicienne de surface) et le secteur de l'aide aux personnes (centré sur les compétences techniques transversales

aux métiers d'aide-soignant/soignante, aide-ménager/ménagère, animateur/animateuse et accueil de l'enfance) qui n'ont pas développé de partenariat avec la promotion sociale et enfin le maraîchage biologique.

En ce qui concerne les métiers du bâtiment, compte tenu du fait que les centres qui organisent ces filières ont des pratiques qui concernent plusieurs métiers, nous avons décliné les référentiels pour les métiers d'aide-maçon/aide-maçonne (maçonnerie), peintre (parachèvement) et aide-menuisier/aide-menuisière (menuiserie) ainsi qu'un référentiel des compétences techniques transversales aux métiers du bâtiment comprenant trois Activités-clés: adopter un comportement professionnel, maîtriser les techniques générales et gérer la logistique de base. Cette mise en avant des compétences techniques transversales est notamment intéressante pour des centres qui organisent des filières de formation de base préparatoires à ces métiers.

4 Le document sera disponible sur le site de l'Interfédé, [www.interfede.be](http://www.interfede.be) fin septembre 2015.

5 La fédération AID est par exemple investie depuis de nombreuses années dans des projets qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis entre opérateurs de formation que ce soit le projet Equal Valid (2001-2004), Thésée (2005-2008), 2PFIP (2009-2011), Ecvet in Progress (2011-2013).

6 La fédération ALEAP et le Consortium de Validation des compétences ont publié fin 2013 un guide méthodologique visant à soutenir la validation des compétences dans le parcours de formation des stagiaires qui le souhaitent ; l'EFT T'Event est agréé centre de validation des compétences pour Auxiliaire technique de spectacle et Technicien des arts de la scène et de l'évènement - [www.lalouviere-cpas.be/tevent.htm](http://www.lalouviere-cpas.be/tevent.htm).

7 Module de formation « Filière et passerelle » proposé dans le programme formation de l'Interfédé.

8 Notamment par la participation aux travaux du SFMQ : [www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be).

9 Le projet a été soutenu par le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle de la Wallonie.

10 Les métiers ont été choisis par le secteur sur base des priorités visées par la Direction politique régionale c'est-à-dire au moins 2 métiers relevant du développement durable et de la filière orientation.

11 Performance énergétique des bâtiments. Le Certificat PEB est un document obligatoire qui permet d'établir une image de la performance énergétique d'un logement dans des conditions standardisées d'utilisation et de climat. Ce document est obligatoire pour la vente et la location des bâtiments résidentiels existants en Wallonie.

12 Le décret de juillet 2013 précise que les formations organisées par le secteur sont définies selon trois catégories : les formations professionnalisantes (relatives à un métier), les formations de base et l'orientation.

13 Nous avons choisi de travailler sur des métiers ou parties de métier qui offrent une insertion professionnelle effective et qui ont un sens au niveau de la dimension émancipatrice du métier.

14 La formation proposée dans les filières « construction » concerne souvent plusieurs métiers. Les groupes de travail ont élaboré des référentiels pour le métier « d'aide-maçon », de peintre (en lien avec le référentiel SFMQ) et de menuisier. Ils ont également identifié des compétences techniques transversales à ces différents métiers.

Le second chantier concerne la production d'une grille générique qui permettra d'identifier les «savoirs généraux de base<sup>15</sup> en situation professionnelle». Elle a été élaborée à partir du référentiel du commis de cuisine et, lorsqu'elle sera terminée, pourra être utilisée pour n'importe quel métier. Cette grille est complémentaire aux référentiels de formation liés à un métier, mais également aux cadres et outils propres des centres pour travailler les savoirs de base. L'identification des savoirs de base nécessaires à l'exercice d'un métier n'a donc pas été réalisée de façon systématique et harmonisée dans les différents référentiels, particulièrement en ce qui concerne les savoirs en français.

## Un objectif ambitieux !

La finalité du projet «concerne la conception, le développement et l'appropriation de référentiels de formation par les opérateurs CISP, en vue de créer des outils communs et mutualisés qui pourront être plus largement partagés dans l'ensemble du secteur, et cela en suivant une méthodologie référentielle respectueuse des spécificités du secteur». Les référentiels intègrent les valeurs propres au secteur par la déclinaison des compétences nécessaires à garantir l'autonomie et l'émancipation des stagiaires.

Ils devront également être en cohérence avec les contextes légaux et institutionnels actuels (SFMQ, nouveau décret CISP...). Notons que le nouveau décret prévoit que le centre doit définir les objectifs de la filière en termes de connaissances, de compétences et de comportements socioprofessionnels en regard des référentiels du SFMQ ou de l'Interfédé<sup>16</sup>.



## Nos compétences comme point d'appui

La production des référentiels a été réalisée par des groupes de travail portant chacun sur un métier, qui se sont réunis chacun au cours de maximum 10 journées. Chaque groupe de travail a été animé par un/e animateur/animatrice. Tous les animateurs méthode ont participé à une formation commune qui leur a permis de s'approprier une même méthodologie de travail qui s'appuie à la fois sur la méthodologie Thésée et sur les outils méthodologiques du SFMQ, et de se doter de points de repère communs. L'ensemble du processus méthodologique a été chapeauté par une experte méthode, c'est-à-dire une personne ressource garante de la cohérence méthodologique pour l'ensemble des groupes de travail et responsable de la production finale. Un appel d'offres a été fait pour chacune des fonctions : auprès d'opérateurs de formation compétents en matière de méthodologie référentielle pour la fonction d'expert méthode et auprès des CISP pour la fonction d'animateur méthode et la participation aux groupes de travail. Les personnes et institutions qui ont participé à la production de ce référentiel sont répertoriées en 4<sup>e</sup> page de couverture.

L'ensemble du processus a été supervisé par la Commission pédagogique<sup>17</sup> et le suivi opérationnel par la coordination pédagogique de l'Interfédé. Chaque groupe de travail a œuvré selon le même schéma et a abouti à la production de trois référentiels, un référentiel métier/compétences, un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation. Dans la seconde phase du projet, tous les groupes n'ont pas produit de référentiel d'évaluation. C'est notamment le cas pour les référentiels de l'aide-menuisier/aide-menuisière.

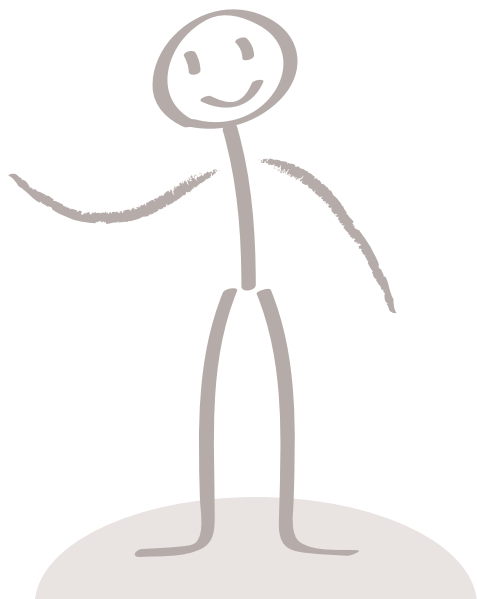
<sup>15</sup> Les savoirs généraux de base sont : l'expression orale, l'expression écrite, la lecture, le calcul, l'espace et le temps.

<sup>16</sup> Article 9, 4<sup>e</sup> et Article 15, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> du décret du 13 juillet 2013.

<sup>17</sup> La Commission pédagogique de l'Interfédé est une instance qui réunit un mandataire du CA de l'IF pour chacune des fédérations qui constituent l'Interfédé.

Dans la première phase du projet, des rencontres entre animateurs méthode ont permis de croiser les difficultés et les acquis, mais aussi de travailler sur les compétences transversales et professionnelles spécifiques aux formations proposées en CISP. Cette clarification est importante pour le secteur. En effet, ces compétences sont essentielles dans le parcours de formation des stagiaires dans le sens où elles soutiennent à la fois l'intégration sociale, mais également l'intégration professionnelle. Souvent évoquées, elles restaient pourtant relativement peu explicites. La confrontation entre animateurs méthode et au sein des groupes de travail a permis d'élaborer une proposition de formulation de celles-ci qui ne demandent qu'à être confrontées avec les pratiques d'autres CISP. Ce travail n'a pas été modifié suite à la deuxième phase des travaux. Il est donc repris à l'identique dans les Référentiels publiés en 2013.

Ces référentiels ne constituent pas une fin en soi et ne demandent qu'à être enrichis des pratiques des professionnels et des équipes. Au final, c'est près de 100 travailleurs et travailleuses engagés dans près de 50 centres et fédérations du secteur qui se sont impliqués directement dans ce projet, sans compter les équipes qui les ont soutenus et avec lesquelles les travailleurs ont confronté leur réflexion tout au long de la démarche.



## Un chemin à poursuivre

Pour la majorité des participants, l'expérience a permis de prendre connaissance par la pratique de la méthodologie référentielle, mais aussi d'en mesurer les limites, les exigences et les atouts.

En 2013, plusieurs ont manifesté le souhait de continuer à travailler ensemble notamment pour confronter ces productions avec les programmes/outils déployés dans leur filière. C'est ainsi que les participants au groupe de travail référentiel pour les métiers des parcs et jardins ont produit des outils pédagogiques et des outils d'évaluation des apprentissages des stagiaires liés aux référentiels. Et que des participants au groupe de travail référentiel commis de cuisine ont partagé leurs outils et grilles d'évaluation en lien avec ce référentiel.

D'autres ont vivement souhaité que d'autres groupes de travail soient initiés sur d'autres métiers. Ce qui fut le cas pour quelques filières.

Ce travail n'est qu'une étape dans un processus long d'appropriation d'une démarche par des opérateurs de formation, appropriation qui se pense au service des stagiaires et en cohérence avec les options et valeurs du secteur. Ainsi, la question de l'évaluation des apprentissages reste centrale: quels processus et outils d'évaluation déployer en cohérence avec nos options pédagogiques de formation par le travail ou par l'expérience, dans une perspective émancipatrice ?

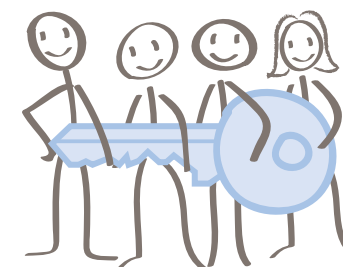
Ces référentiels sont des points d'appui communs pour enrichir les dispositifs de formation. À eux seuls, ils ne suffisent pas à construire une offre de formation. Ils offrent aux centres qui le souhaitent des points de repères pour formuler/enrichir leur action de formation et leurs méthodologies et outils d'évaluation. En ce sens, ils ont pour ambition de soutenir la cohérence des offres les unes par rapport aux autres, en ce compris avec des opérateurs partenaires dans le respect de l'autonomie de chacun.

L'action continue...

## Démarche commune aux groupes de travail

Dans un esprit d'écoute, de confrontation, d'aller/retour sur l'expérience...

1. Se procurer ou produire sur base des références existantes et l'expérience des participants, un **référentiel métier/compétences**. Les sources pour la production de ce référentiel sont le Consortium de validation des compétences, la CCPQ, le SFMQ...
2. Identifier les **Activités-clés** du métier, les **compétences**, les **ressources** (aptitudes : savoir-faire et savoir-faire comportementaux ; savoirs) et le niveau de responsabilité, d'autonomie et de complexité du travail.
3. **Déterminer les compétences et les ressources qui feront l'objet de la formation**. En effet, toutes les compétences ne peuvent s'acquérir en formation.
4. Sur cette base, définir les **Unités d'acquis d'apprentissage**. Celles-ci peuvent soit correspondre à une/des Activités-clés soit correspondre à des regroupements de plusieurs activités complémentaires. Le lien entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage est présenté dans un tableau de correspondance.
5. Pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, formuler l'**objectif de la formation** c'est-à-dire le comportement précis observable que le stagiaire sera capable d'exercer au terme de l'Unité d'acquis d'apprentissage.



6. **Structurer l'Unité d'acquis d'apprentissage en séquences de formation** et traduire les compétences et ressources en objectifs spécifiques (les compétences visées dans la séquence) et objectifs opérationnels (les ressources à mobiliser) sous la forme d'un énoncé.
7. Enfin, pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, créer **une épreuve d'évaluation**. Définir les modes de contrôle (le lieu de l'épreuve, en situation réelle ou reconstituée), les modalités de l'épreuve (la tâche à réaliser, les conditions de réalisation, la durée et les contraintes) et déterminer les modalités d'évaluation (les critères, les indicateurs et les niveaux de réussite).
8. Enfin relire le tout et **se féliciter** du travail réalisé ensemble !

La problématique **des compétences transversales** professionnelles aux différents métiers et des compétences transversales sociales a émergé dans chaque groupe de travail. Elle a fait l'objet d'une réflexion par groupe et transversale aux groupes via les animateurs-méthode et l'experte méthode.

## 2. La méthodologie référentielle

La démarche référentielle est une méthodologie basée sur l'approche par compétences. Elle permet de valoriser les compétences des personnes en formation grâce à la reconnaissance de leurs acquis que ce soit dans l'emploi ou dans leur parcours de formation. La reconnaissance des acquis est également utilisée comme un outil afin de favoriser la construction de passerelles entre différentes actions de formation, soit chez un seul opérateur soit entre plusieurs opérateurs de formation.

Elle consiste en une mise en concordance entre la sphère du travail et celle de la formation :

L'approche par compétences se base sur l'analyse des situations de travail dans lesquelles seront appelés à travailler les stagiaires afin de déterminer les compétences requises pour accomplir les tâches et les responsabilités qui en découlent. Elle traduit ces compétences en comportements observables et mesurables pour les mettre en œuvre dans des activités d'apprentissages.

Logique MÉTIERS



Logique FORMATION

**Référentiel de formation**

**Référentiel d'évaluation**

**Programme de formation**

**Épreuves d'évaluation**

**Reconnaissance des acquis**

**Poursuite de parcours de formation**





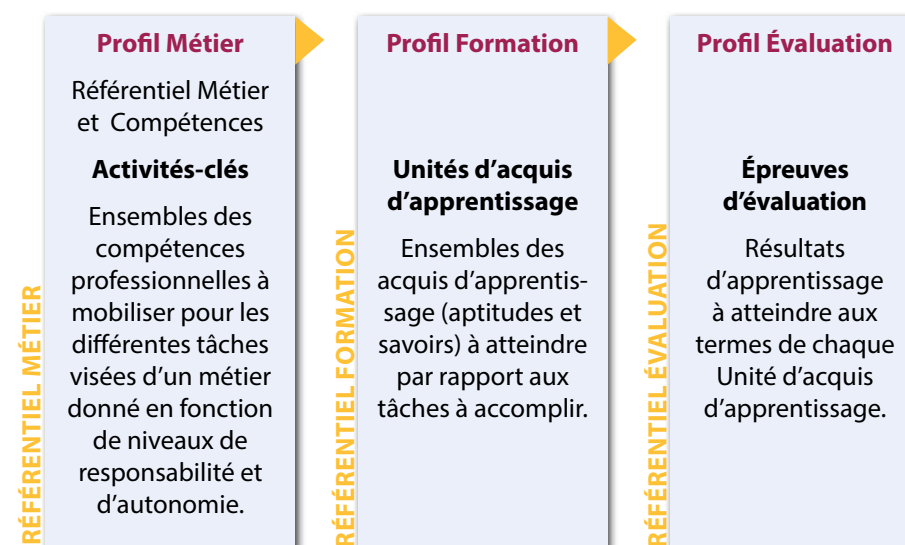
- › **LE RÉFÉRENTIEL MÉTIER/COMPÉTENCES** définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées<sup>18</sup>.
- › **LE RÉFÉRENTIEL FORMATION** définit les Unités d'acquis d'apprentissage associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).
- › **LE RÉFÉRENTIEL ÉVALUATION** détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

Deux types de méthodologie référentielle ont été utilisés dans le cadre des groupes de travail :

- › la méthodologie Thésée<sup>19</sup>,
- › la méthodologie propre au nouveau Service francophone des Métiers et des Qualifications – SFMQ.

Ces dernières sont très proches et complémentaires. Elles se fondent sur les mêmes principes et ont permis de rester dans le cadre des différentes directives tant belges qu'européennes prônant le « Lifelong Learning » c'est-à-dire le développement de l'apprentissage tout au long de la vie.

## Articulation et synthèse de la méthode référentielle<sup>20</sup> versus SFMQ



<sup>18</sup> Les sources de références pour la production de référentiels métier/compétences sont les travaux de la CCPQ, les référentiels sectoriels, le Répertoire Emploi Métier (REM) du Forem, le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois français (ROME), l'IFAPME, le Consortium de validation des compétences...

<sup>19</sup> Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, Le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be), rubrique « publications et productions ».

<sup>20</sup> Voir « Guide méthodologique des filières et des passerelles » rubrique « publications et productions » [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be).

### 3. Compétences transversales et Compétences métiers

**Les compétences métiers** se répartissent entre **compétences techniques** (qui relèvent des savoir-faire techniques et cognitifs et des savoirs c'est-à-dire des connaissances) et **compétences non techniques** (qui relèvent des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle) directement liées au métier (ensemble des compétences se retrouvant au cœur des Activités-clés de chaque métier) qui se nomment également compétences transversales métiers.

**Les compétences transversales** sont communes à plusieurs situations professionnelles. Elles contribuent au développement du «savoir agir» en situations professionnelles, mais aussi personnelles (on parlera ici de compétences transversales sociales) et s'inscrivent dans le double objectif poursuivi par les opérateurs ISP :

- › permettre à chaque stagiaire de progresser dans son parcours de formation professionnelle en développant son autonomie professionnelle
- › soutenir sa participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique en général en développant son autonomie sociale.

Les actions de formation centrées sur les compétences leur permettant de réaliser un ensemble de démarches facilitant «le chemin vers l'emploi» relèvent de cette catégorie. Ces compétences transversales sociales relèvent des «compétences clés» ciblées par l'Union européenne qui les définit comme étant «*celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi*».

À noter que les compétences sont articulées entre elles. En effet, nombre d'entre elles se recoupent et sont étroitement liées: les aptitudes essentielles dans un domaine donné vont renforcer les compétences nécessaires dans un autre.

C'est sur base de cette définition que les différents groupes ont travaillé afin de préciser les compétences transversales visant au développement tant de l'autonomie sociale que de l'autonomie professionnelle des stagiaires en fonction de leurs caractéristiques et besoins individuels.

Ces compétences transversales sociales seront donc à travailler en regard des compétences inhérentes aux différents métiers visés en fonction des groupes et des individus participant au processus de formation. Il relèvera de la tâche des formateurs et de l'équipe pédagogique de déterminer lesquelles de ces compétences transversales favorisant l'autonomie sociale devront être abordées et travaillées au long de la formation pour chacun des stagiaires.

Les compétences transversales «métier», favorisant quant à elle l'autonomie professionnelle, seront intégrées tout au long de la formation au cœur des différentes Unités d'acquis d'apprentissage visées en fonction de leur pertinence.

C'est pourquoi, au début de chaque référentiel de compétences «métier» précisant les Activités-clés cœur de métier, les compétences transversales seront détaillées. Celles-ci sont communes à l'ensemble des productions. Elles n'ont pas été modifiées dans la phase 2 du projet, ce qui explique qu'elles sont identiques à celles présentées dans les productions réalisées en octobre 2013.

## Compétences transversales **SOCIOPROFESSIONNELLES** et Compétences **MÉTIERS**



<b>Compétences transversales « Sociales » visant à développer l'autonomie sociale (communes à tous les référentiels)</b>	<b>Compétences transversales « Métier » visant à développer l'autonomie professionnelle (communes à tous les référentiels)</b>	<b>Compétences techniques inhérentes aux métiers</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Se connaître et prendre soin de soi</li> <li>› Communiquer</li> <li>› Participer à une vie collective/à la société</li> <li>› S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)</li> <li>› Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle</li> <li>› Organiser et planifier son travail</li> <li>› Adopter un comportement professionnel</li> <li>› Respecter l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Référentiel Vente</li> <li>› Référentiel Commis de cuisine</li> <li>› Référentiel Commis de salle</li> <li>› Référentiel Employé administratif et d'accueil</li> <li>› Référentiel Poseur de fermetures menuisées</li> <li>› Référentiel Ouvrier semi qualifié en entreprise de parcs et jardins</li> <li>› Référentiel Orientation</li> </ul>

## 4. Glossaire<sup>21</sup>

**Activités-clés** : les activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier, quel que soit le contexte d'application.

**Acquis d'apprentissage** : l'énoncé de ce que l'apprenant sait comprendre et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage.

**Aptitudes** : la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).

**Cadre européen des certifications** : le CEC est un système commun de référence européen qui permet d'établir un lien entre les systèmes et les cadres de certification de différents pays. Il est traduit dans chacun des pays. La Belgique francophone adoptera prochainement son **Cadre francophone des certifications**.

**Compétence** : la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

**Critères** : qualité que l'on attend d'un objet évalué.

**Filière de formation** : offre de formation préétablie, planifiée, coordonnée et mise en œuvre par un ou plusieurs opérateurs. Elle est organisée pour des groupes de personnes à qui elle propose un parcours type. Une filière de formation comprend une ou plusieurs passerelles.

**Indicateurs** : manifestation observable d'un critère. Il donne une indication qui permet de répondre à la question : « à quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

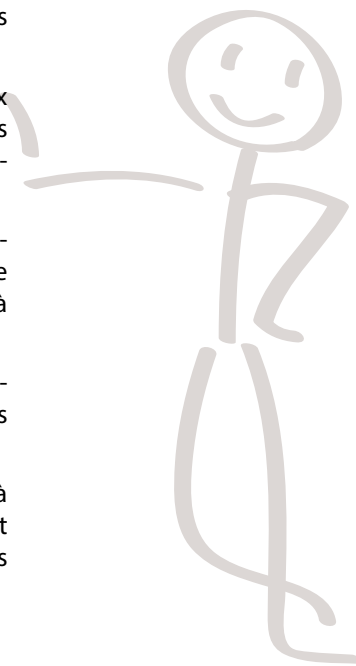
**Passerelle** : mécanisme qui permet le passage entre deux actions ou opérateurs de formation, basé sur la reconnaissance automatique des acquis de l'individu. Ceci implique l'adhésion des opérateurs concernés, fondée sur une norme commune et sur un dispositif d'évaluation de ces acquis reconnu par tous.

**Référentiel de formation** définit les Unités de formation associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).

**Référentiel d'évaluation** détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

**Référentiel métier/compétences** définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

**Savoir** : le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.



<sup>21</sup> Sources : Guide méthodologique du SFMQ, Guide méthodologique des filières et passerelles du projet Thé-sée, Consortium de validation des compétences, Référentiels ECO+.

**Savoir-faire** ou savoir comment faire. On peut notamment distinguer les savoir-faire cognitifs et les savoir-faire pratiques. **Savoir-faire cognitifs** : procédures, modes d'emploi, chronologies d'opérations, respect des normes de sécurité et d'hygiène... **Savoir-faire pratiques** : gestes professionnels, tour de main, habiletés sensori-motrices.

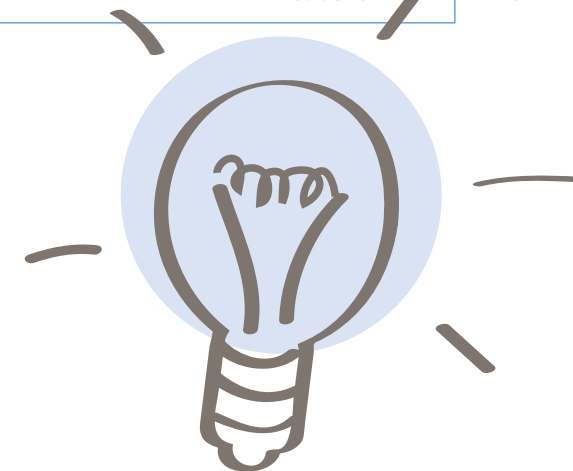
**Savoir-faire comportemental** : renvoie à la capacité réflexive de la personne par rapport aux caractéristiques des situations qu'elle rencontre. Cette capacité peut être d'ordre organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), d'ordre social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), d'ordre psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

**Unité d'acquis d'apprentissage** : un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué ou validé.

**Validation des compétences** : la reconnaissance officielle des compétences professionnelles sur base de la pratique d'un métier. En Belgique francophone celle-ci peut se faire via le **Consortium de validation des compétences**.

**SFMQ** : Service francophone des métiers et des qualifications. Ce service a remplacé la CCPQ (Commission consultative des professions et des qualifications). Il a pour mission de produire des référentiels métiers et formations de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle. Plus d'informations : [www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be).

**Thésée** : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be), rubrique « publications et productions ».



#### LES OBJECTIFS DU SFMQ :

- réaliser des Profils métiers qui traduisent la réalité de l'exercice concret des différents métiers ;
- réaliser des Profils formations qui correspondent aux Profils métiers et ainsi de garantir la cohérence des formations dispensées avec les besoins du monde du travail ;
- doter les Opérateurs d'enseignement et de formation (O.E.F.) de Profils formations communs et de permettre la perméabilité entre les O.E.F. en garantissant la prise en compte des acquis antérieurs des apprenants et donc en favorisant leur mobilité ;
- établir le lien entre les profils et les structures de Services publics de l'emploi (S.P.E.) et d'améliorer la lisibilité des systèmes d'enseignement qualifiant, de formation, de validation des compétences et d'offre d'emploi ;
- disposer de références et langage communs pour tous les partenaires : interlocuteurs sociaux, S.P.E., enseignement et formation professionnels, validation des compétences.





# Les référentiels PEINTRE EN BÂTIMENT

## Une définition du métier<sup>22</sup>

Le peintre en bâtiment assure, sur base d'instructions verbales ou écrites, le traitement des surfaces, la finition intérieure et extérieure de bâtiments neufs ou existants.

---

<sup>22</sup> Cette définition du métier a été élaborée par le groupe de travail en tenant compte de différentes sources : REM fiche n° 4223301 & SFMQ Coprofor Peintre/décorateur ; Moniteur belge du 14 août 2009, CCT du 14 mai 2009 définissant la classification professionnelle au sein de la Commission paritaire de la construction (124), réf. 93397/CO/124.





# 1. Le référentiel MÉTIER/COMPÉTENCES

*Le référentiel métier/compétence a été construit sur base des référentiels existants et de l'expérience des participants dans le métier. Il comprend dans un premier temps une présentation des Activités-clés du métier en tenant compte que celles-ci comprennent les compétences favorisant l'autonomie professionnelle et l'autonomie sociale des stagiaires.*

*Il comprend deux parties : une partie spécifique au métier de peintre qui correspond au référentiel métier/compétences et une partie commune aux métiers de la construction dans lequel sont identifiées des compétences techniques de base transversales aux métiers de ce secteur. Cette deuxième partie sera uniquement présente dans le référentiel métier/compétences.*

## Les Activités-clés du métier

### ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : ENTRER EN CONTACT AVEC LE CLIENT

- › Être à l'écoute du client
- › Répondre aux questions du client
- › Maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise

### ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : ANALYSER LE CHANTIER

- › Prendre connaissance des tâches à réaliser
- › Analyser les surfaces à traiter
- › Vérifier la compatibilité des produits entre eux et avec la nature de la surface à traiter
- › Calculer la quantité de produits et de matériaux nécessaires
- › Tenir compte des spécificités du chantier (intérieur et extérieur)



**ACTIVITÉ-CLÉ N°3 :  
PRÉPARER ET NETTOYER LE CHANTIER**

- › Approvisionner le chantier en matériaux et outils
- › Installer le poste de travail
- › Installer les protections
- › Nettoyer et rhabiller la pièce
- › Évacuer les déchets
- › Installer l'équipement de travail en hauteur dans le respect des règles de sécurité, sous la responsabilité du responsable de sécurité
- › Organiser son travail en fonction des surfaces, des temps de séchage ou de prise des différents produits
- › Travailler en équipe

**ACTIVITÉ-CLÉ N°4 :  
PRÉPARER LES SUPPORTS**

- › Identifier les opérations de préparation du support
- › Nettoyer un support (extérieur et intérieur)
- › Ragréer un support (intérieur)
- › Préparer une façade
- › Enduire un support (intérieur et extérieur)
- › Poncer un support

**ACTIVITÉ-CLÉ N°5 :  
APPLIQUER LES PEINTURES**

- › Appliquer la peinture de façon manuelle
- › Préparer la peinture deux composants
- › Appliquer la peinture au pistolet basse-pression

**ACTIVITÉ-CLÉ N°6 :  
APPLIQUER LES REVÊTEMENTS MURAUX**

- › Établir un plan de pose du revêtement choisi
- › Découper les lés à dimension
- › Préparer la colle
- › Encoller le mur et/ou encoller les lés
- › Positionner et faire adhérer

**ACTIVITÉ-CLÉ N°7 :  
APPLIQUER LES REVÊTEMENTS DE SOLS**

- › Établir un plan de pose du revêtement choisi
- › Découper le matériau de revêtement à longueur nécessaire, ajuster aux dimensions nécessaires
- › Poser le revêtement de sol, encoller et maroufler
- › Réaliser la finition

**ACTIVITÉ-CLÉ N°8 : POSE D'ÉLÉMENTS MOULURÉS  
DE DÉCORATION ET RÉPARATIONS SIMPLES**

- › Découper les éléments à dimension
- › Positionner et fixer les éléments
- › Jointoyer
- › Réparer les éléments moulurés simples

**ACTIVITÉ-CLÉ N°9 : RÉALISER DES PETITS AMÉNAGEMENTS  
PONCTUELS AVEC UNE TECHNICITÉ SIMPLE**

- › Refixer des moulurages de portes et plinthes
- › Dépose et repose de décorations de portes
- › Monter et démonter des éléments de gouttière
- › Remastiquer un vitrage
- › Dépose et repose des barres de rideaux et stores



## Les Activités-clés techniques de base transversales aux métiers du bâtiment

Les Activités-clés présentées dans cette partie sont communes aux métiers du bâtiment. Elles ont été identifiées sur base des travaux des groupes de travail référentiel aide-maçon/aide-maçonne, peintre et aide-menuisier/aide-menuisière.

Il s'agit d'Activités-clés techniques, d'Activités-clés de base dans le sens où elles fondent le développement des compétences métiers et enfin des Activités-clés transversales puisqu'elles concernent divers métiers de la construction.





ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°1 : ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Respecter les consignes de sécurité et d'ergonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulever et porter des charges en ergonomie</li> <li>• Appliquer les consignes de sécurité avec discernement</li> <li>• Respecter les règles de protection aux machines</li> <li>• Appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)</li> <li>• Utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser</li> <li>• Installer les EPC en fonction du travail à réaliser selon les consignes données par le responsable</li> <li>• Appliquer les règles de sécurité pour le travail en hauteur</li> <li>• Appliquer les consignes en cas d'accident</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable</li> <li>• Être rigoureux</li> <li>• Réagir en cas de constat de problème de sécurité : avvertir le responsable dans tous les cas, et prendre une mesure appropriée dans le cadre de ses responsabilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de sécurité</li> <li>• Connaître l'utilisation des EPI et EPC</li> <li>• Connaissance des EPI demandés selon les activités et produits</li> <li>• Les pictogrammes de sécurité et leur signification</li> <li>• Les normes de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité) en lien avec le travail à réaliser</li> <li>• Consignes en cas d'accident</li> </ul>
<b>2. Travailler en équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les limites de son intervention</li> <li>• Référer à son responsable en cas de problème</li> <li>• Respecter les étapes de travail réalisées au préalable</li> <li>• Faire un feedback de l'avancement de sa tâche</li> <li>• Participer activement aux activités</li> <li>• Pouvoir expliquer sa tâche</li> <li>• Communiquer les besoins en matériaux et en outillage au chef de chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérer au sein d'une équipe pour la bonne répartition des tâches</li> <li>• Assumer sa part de travail</li> <li>• Comprendre, respecter et appliquer une consigne écrite ou orale</li> <li>• Comprendre les besoins des autres membres de l'équipe et s'y adapter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de base de la communication</li> </ul>
<b>3. Respecter son matériel de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer et entretenir ses outils</li> <li>• Entreposer ses outils de façon conforme</li> <li>• Utiliser ses outils en suivant les consignes du fournisseur et les règles de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les indications d'utilisation et de rangement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques et produits de nettoyage</li> <li>• Techniques d'entretien de premier niveau</li> <li>• Notices d'utilisation et de sécurité</li> </ul>
<b>4. Organiser son propre travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre les procédures internes concernant la répartition et l'avancement des tâches</li> <li>• Respecter un mode opératoire logique et chronologique</li> <li>• Établir des priorités dans ses tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper les conséquences de ses actions</li> <li>• Faire preuve d'un esprit d'organisation</li> <li>• Faire preuve d'initiative dans les tâches qui sont attribuées</li> </ul>	



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>5. Travailler en hauteur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélectionner et utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser</li><li>• Vérifier la validation de conformité des EPI</li><li>• Vérifier la validation de conformité des moyens de travail en hauteur</li><li>• Contrôle visuel du bon état et de la sécurisation des moyens de travail en hauteur</li><li>• Respecter les règles d'utilisation des échafaudages</li><li>• Vérifier la présence des EPC</li><li>• Participer au balisage</li><li>• Acheminer en sécurité du matériel en hauteur suivant les instructions</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles de sécurité pour réaliser des travaux en hauteur</li></ul>
<b>6. Maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la propreté de son équipement, de ses outils</li><li>• Veiller à la propreté du lieu de travail</li><li>• Ranger le chantier</li><li>• Communiquer adéquatement avec les clients et autres corps de métier</li><li>• Orienter le client vers la personne habilitée à répondre à ses interrogations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles de politesse et faire preuve de discrétion</li><li>• Être capable de rentrer en relation avec autrui, à transmettre un message à quelqu'un en s'adaptant aux situations et circonstances</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles de politesse</li></ul>



## ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°2 : MAÎTRISER LES TECHNIQUES GÉNÉRALES

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Lire et comprendre des représentations de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire des plans et schémas simples, des croquis de base</li> <li>• Utiliser la terminologie en vigueur</li> <li>• Savoir orienter un plan</li> <li>• Pouvoir faire correspondre les ordres de grandeur</li> <li>• Lire et expliquer dans ses propres mots un schéma, par rapport à la réalité</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vocabulaire technique du bâtiment</li> <li>• Conventions de base de lecture de plans</li> <li>• Notions d'échelle</li> <li>• Grandeurs : Cm, m...</li> <li>• Notions de surface, d'équerrage et de volume</li> </ul>
<b>2. Prendre des mesures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les différents outils de mesure</li> <li>• Prendre des mesures, des niveaux, des aplombs, des alignements et des équerrages</li> <li>• Reporter des mesures</li> <li>• Utiliser le système métrique</li> <li>• Appliquer les 4 opérations de base</li> <li>• Appliquer la règle de 3</li> <li>• Reproduire des mesures d'un plan/ espace de travail à l'autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesurer de manière rigoureuse et consciencieuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculs de surface, périmètre et volume</li> <li>• Notions de pentes</li> <li>• Système métrique</li> <li>• Pythagore « vulgarisé » (3-4-5 ou 6-8-10)</li> <li>• Règle de 3</li> <li>• Les 4 opérations de base</li> </ul>
<b>3. Utiliser l'outillage à main, les machines portatives et les machines fixes courantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser l'outillage à main</li> <li>• Effectuer des découpes avec les outils de découpe</li> <li>• Tracer et découper selon les mesures</li> <li>• Identifier l'outillage</li> <li>• Utiliser les machines électroportatives et pneumatiques</li> <li>• Utiliser les machines fixes dans le respect des consignes d'utilisation et règles de sécurité</li> <li>• Se servir d'un instrument de levage dans le respect des règles de sécurité</li> <li>• Effectuer l'entretien de premier niveau (changement d'outil de coupe, soufflage...)</li> <li>• Reproduire des mesures d'un plan</li> <li>• S'orienter dans l'espace et pouvoir reporter des mesures et découpes sur le matériau à poser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve de rigueur, de précision et de soins</li> <li>• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vocabulaire propre aux métiers du bâtiment</li> <li>• Règles d'ergonomie avec l'outillage</li> <li>• Outils et machine et leur utilisation</li> <li>• Les différents produits d'entretien en fonction de leur usage</li> <li>• Technique de découpe et connaissance et utilisation des outils et machines de coupes</li> </ul>
<b>4. Faire les mélanges de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer la règle de 3</li> <li>• Préparer des mélanges selon les indications</li> <li>• Respecter le temps de séchage/mise en œuvre de produit</li> <li>• Stocker le mélange et nettoyer le matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Types et caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre</li> <li>• Produits de nettoyage</li> </ul>



ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°3 : GÉRER LA LOGISTIQUE DE BASE			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Installer son poste de travail en atelier ou sur chantier (généralités)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire et respecter une fiche technique</li><li>• Installer et approvisionner un poste de travail</li><li>• Choisir l'outillage adéquat</li><li>• Dégager les accès prioritaires</li><li>• Assurer la sécurité du chantier</li><li>• Protéger l'infrastructure existante</li><li>• Protéger les constructions en cours</li><li>• Signaler la présence des impétrants</li><li>• Réserver un espace de stockage adéquat</li><li>• Ordonner l'approvisionnement et le stockage en fonction de la chronologie des étapes de mise en œuvre</li><li>• Travailler en bonne intelligence avec d'autres corps de métier : délimiter et respecter les zones de travail, respecter l'outillage, règles de sécurité... .</li><li>• Comprendre et respecter une consigne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter des consignes : orales et écrites</li><li>• Respecter les règles de sécurité et d'ergonomie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles de sécurité</li><li>• Les différents types d'outillage</li><li>• Les types d'impétrants (eau, gaz, électricité)</li><li>• Les différentes étapes de mise en œuvre</li></ul>
<b>2. Respecter l'ordre et la propreté du lieu de travail, en ce compris les consignes environnementales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir des zones de stockage des déchets</li><li>• Reconnaître les types de déchets</li><li>• Trier et collecter les déchets selon leur nature et le mode de gestion de l'entreprise</li><li>• Évacuer les déchets dans les filières ad hoc</li><li>• Appliquer les règles de protection de l'environnement</li><li>• Maintenir l'ordre et la propreté du poste de travail afin de ne pas entraver le déroulement du travail</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appliquer la politique et procédure de gestion des déchets de l'entreprise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Produits de nettoyage et d'entretien</li><li>• Types de déchets et leur filière de recyclage/traitement</li><li>• Les raisons pour lesquelles est organisé le tri des déchets</li></ul>
<b>3. Charger et décharger le moyen de transport</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable</li><li>• Arrimer les matériels et matériaux suivant les consignes du responsable</li><li>• Décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier</li><li>• Transporter en sécurité et ergonomie</li><li>• Signaler et protéger la zone de chargement / déchargement</li><li>• Participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect du véhicule</li><li>• Respect du matériel et des matériaux</li><li>• Respecter les consignes du responsable</li><li>• Respecter les règles de manutention, d'ergonomie et de sécurité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles d'ergonomie de portage</li><li>• Les consignes de sécurité des moyens de manutention</li><li>• Le déroulement chronologique de mise en œuvre</li><li>• Les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges</li></ul>

# autonomie professionnelle

## Cinq compétences transversales favorisant l'autonomie professionnelle

- › Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)
- › Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle
- › Organiser et planifier son travail
- › Adopter un comportement professionnel
- › Respecter l'environnement

# autonomie sociale

## Quatre compétences transversales favorisant l'autonomie sociale

- › Se connaître et prendre soin de soi
- › Communiquer
- › Participer à une vie collective/à la société
- › S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail



## Détails des compétences transversales

### Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales « autonomie sociale »

#### 1. Se connaître et prendre soin de soi

- › Développer l'estime de soi
- › Surmonter ses émotions liées à des situations tendues ou agressantes
- › Développer des stratégies de résolution de problèmes (sociaux) développer des stratégies pour être acteur de sa vie
- › Apprendre de ses expériences et développer une attitude réflexive par rapport à ses choix et ses actes

#### 2. Communiquer

- › Communiquer dans le respect de soi et des autres (notamment comportement non discriminant)
- › Maîtriser les codes oraux et écrits
- › Extraire l'essentiel de l'information disponible et la structurer
- › Défendre, faire comprendre ses idées, les argumenter

#### 3. Participer à une vie collective/à la société

- › Identifier et soutenir les valeurs/fondements de la société
- › Analyser une situation et se positionner
- › Développer des stratégies pour être acteur de changement
- › Éveil/conscientisation par rapport à soi, mais aussi par rapport à la société et ses enjeux
- › Respecter son environnement (utiliser rationnellement l'énergie, limiter les nuisances environnementales...)

#### 4. S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail

- › Connaître le cadre de l'emploi et le marché du travail
- › Rechercher un emploi, une formation ou un stage
- › Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- › Gérer sa mobilité
- › Gérer la garde des enfants
- › Adapter son projet face aux réalités professionnelles

## Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales pour développer l'« autonomie professionnelle »

Compétences transversales permettant de développer l'« autonomie professionnelle »			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les tâches et rôles de chacun (droits et obligations)</li> <li>• Identifier son propre rôle</li> <li>• Analyser une situation problème</li> <li>• Développer son esprit critique et d'analyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'adapter à la culture d'entreprise</li> <li>• Respecter chaque membre : sa place, son identité, son travail</li> <li>• Réaliser sa part de travail</li> <li>• Établir des relations de travail collaboratives et courtoises</li> <li>• Respecter les contraintes liées à sa place, son poste de travail, son appartenance...</li> <li>• Faire preuve de solidarité, de souplesse et de tolérance</li> <li>• Faire preuve d'assertivité</li> <li>• Gérer son stress, ses émotions, son agressivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organigramme</li> <li>• Aspects légaux du travail : contrat de travail...</li> </ul>
<b>2. Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exprimer clairement un message</li> <li>• Interpréter la communication non verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur</li> <li>• Argumenter : justifier et renforcer son point de vue</li> <li>• Réfuter : rejeter partiellement ou totalement un raisonnement émis en apportant une justification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter un message au contexte et à l'interlocuteur</li> <li>• Utiliser les règles de bienséance et de politesse adéquates</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes de base de la communication</li> </ul>
<b>3. Organiser et planifier son travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer son temps de travail</li> <li>• Évaluer son travail</li> <li>• Réaliser un planning</li> <li>• Mettre des priorités</li> <li>• Anticiper : agir en tenant compte des tendances et des conséquences futures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les obligations et impératifs auxquels il faut faire face</li> <li>• Faire preuve de rigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes de gestion du temps</li> <li>• Méthodes d'auto-évaluation</li> </ul>



<b>4. Adopter un comportement professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adopter un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail)</li><li>• Gérer un horaire lié au métier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter le matériel mis à disposition</li><li>• Aller jusqu'au bout du travail commencé</li><li>• S'approprier le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter</li><li>• Respecter les délais</li><li>• Supporter et gérer le stress induit par une situation imprévue ou urgente</li><li>• Adopter un comportement professionnel non discriminant</li><li>• Adopter une tenue adaptée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les bases du métier</li></ul>
<b>5. Respecter l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser rationnellement l'énergie</li><li>• Gérer correctement les déchets</li><li>• Limiter les nuisances environnementales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les réglementations en vigueur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles liées à l'environnement en fonction de la situation de travail</li></ul>

## Détails des Activités-clés cœur de métier

Les Activités-clés sont détaillées en précisant pour chaque compétence les aptitudes, c'est-à-dire les savoir-faire, les savoir-faire comportementaux, les savoirs et les niveaux d'autonomie, de complexité et de responsabilité.

Dans le cadre de ses travaux, le groupe a souhaité disposer de définitions non équivoques pour les niveaux de responsabilité, autonomie et complexité à attribuer aux différentes AC. Dans ce cas, la référence finale fait foi, et nous sommes revenus aux définitions du SFMQ (cfr fiche COPROFOR-01, guide méthodologique SFMQ) :

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ	NIVEAU D'AUTONOMIE	NIVEAU DE COMPLEXITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 = Exercer le métier (Activité-clé) sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique</li> <li>• 2 = Exercer le métier seul (sous sa responsabilité propre, sans personne de référence au-dessus ou en dessous)</li> <li>• 3 = Exercer le métier en étant responsable d'une ou plusieurs personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 = Des instructions très précises sont données au travailleur ; le responsable est présent tout au long de la production ; les fiches de travail à disposition sont très précises et détaillées</li> <li>• 2 = Les instructions données concernent les étapes intermédiaires (sans indication sur les procédures à utiliser) ; le responsable vérifie le travail à chaque étape ; les fiches de travail reprennent les étapes (check-liste)</li> <li>• 3 = Les instructions sont limitées à l'énoncé du service ou de la production à réaliser ; le responsable est consultable en cas de problème ; les procédures et matériaux sont laissés au choix du travailleur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A = Situations simples et identiques à chaque prestation</li> <li>• B = Situations simples et similaires</li> <li>• C = Situations complexes et similaires</li> <li>• D = Situations complexes et inédites</li> </ul>





ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : ENTRER EN CONTACT AVEC LE CLIENT				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Être à l'écoute du client</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Écouter les desideratas du client</li><li>• Rester dans le cadre de ses limites et compétences</li><li>• En référer au responsable avant toute modification</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles de politesse</li><li>• Maîtriser ses émotions</li></ul>		<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b>
<b>2. Répondre aux questions du client</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les limites de son intervention et de son niveau de responsabilité</li><li>• En référer au responsable</li><li>• Le cas échéant, renvoyer le client vers le responsable hiérarchique</li><li>• Respecter les usages de base du français</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles de politesse</li><li>• Rester courtois</li><li>• Maîtriser ses émotions</li><li>• Pouvoir dire non</li></ul>		
<b>3. Maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la propreté du véhicule</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire preuve de soin</li><li>• Respecter les règles d'hygiène de base</li><li>• Faire preuve de discrétion</li><li>• Faire preuve de maîtrise de soi</li><li>• Respecter les espaces privés : ne pas y entrer, ne pas fumer à l'intérieur...</li></ul>		

ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : ANALYSER LE CHANTIER				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Prendre connaissance des tâches à réaliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire un plan de mise en œuvre</li> <li>• Prendre connaissance du lieu de travail</li> <li>• Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être à l'écoute du responsable</li> <li>• Poser des questions à bon escient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étapes d'un chantier de peinture</li> <li>• Les différentes couches (fixateur, primaire, intermédiaire, couche de finition)</li> <li>• Initiation à la lecture de plans : échelles, unités de mesure</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b></p>
<b>2. Analyser les surfaces à traiter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...)</li> <li>• Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, stabilité...)</li> <li>• Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier</li> <li>• Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas hésiter à interpeller</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères et caractéristiques d'un support sain (règle des « 3S » : sain, sec et solide)</li> <li>• Vocabulaire technique (surfaces à traiter)</li> </ul>	
<b>3. Vérifier la compatibilité des produits entre eux et avec la nature de la surface à traiter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux</li> <li>• Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de phases et leurs interactions</li> </ul>	
<b>4. Calculer la quantité de produits et de matériaux nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre les fiches techniques des produits</li> <li>• Effectuer des relevés de surface</li> <li>• Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le calcul de surface, de périmètre, des proportions</li> <li>• Règle de 3</li> <li>• Les principaux types de produits (type de couches, types de peintures, modes et domaines d'application, conditions de mise en œuvre)</li> <li>• Les pictogrammes (transversal)</li> <li>• Les produits de nettoyage (transversal)</li> </ul>	
<b>5. Tenir compte des spécificités du chantier (intérieur et extérieur)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'accessibilité du chantier pour les hommes</li> <li>• Vérifier l'accessibilité du chantier pour le matériel (ex : échelles)</li> <li>• Vérifier l'accessibilité pour le véhicule et son lieu de parking</li> <li>• Préparer un lieu de stockage sécurisé en fonction du chantier et des consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter la propreté des lieux traversés</li> </ul>		



ACTIVITÉ-CLÉ N°3 : PRÉPARER ET NETTOYER LE CHANTIER				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Approvisionner le chantier en matériaux et outils</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail</li><li>• Vérifier que l'outillage est fonctionnel avant le chargement</li><li>• Préparer les matériaux et outils en suffisance (en fonction de l'analyse/liste)</li><li>• Charger logiquement le véhicule : l'outillage avant les produits</li><li>• Respecter la charge utile du véhicule (voir documents du véhicule)</li><li>• Sangler les outils dans le véhicule et produits en respectant les règles de sécurité</li><li>• Veiller aux règles de sécurité du véhicule (ridelles/portes bien fermées, échelles bien sanglesées...)</li><li>• Décharger les produits et l'outillage en respectant le déroulement du chantier</li><li>• Transporter les matériaux et outillages dans le respect des règles de manutention et d'ergonomie</li><li>• Communiquer les besoins en matériaux et en outillage au responsable hiérarchique</li><li>• Sécuriser les éléments restés dans le véhicule</li><li>• Stocker les produits de façon sécurisée et en protégeant l'environnement (Ex. : sol)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire preuve de rigueur</li><li>• S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser</li><li>• Respecter les règles de sécurité en vigueur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Symboles et pictogrammes</li><li>• Règles d'ergonomie</li><li>• Identifier l'outillage (brosses, spatules, rouleaux...)</li><li>• Règles de répartition des charges (ex : lourd à l'avant et sur l'essieu...)</li></ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 2</b> <b>(sauf travail en hauteur : 1)</b>
<b>2. Installer le poste de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité)</li><li>• Identifier et participer à l'installation d'un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles...) dans les limites de ses responsabilités</li><li>• Participer à l'installation de la signalisation (extérieure et intérieure)</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Normes de sécurité du travail en hauteur</li></ul>	

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>3. Installer les protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention</li> <li>• Déplacer le mobilier et les objets non fixés</li> <li>• Stocker les éléments de manière organisée</li> <li>• Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail</li> <li>• Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, objet précieux...)</li> <li>• Mettre en place des éléments de protection des lieux, mobilier et mobilier non déplaçable, équipements (appareils de chauffage, éléments de décorations...) et immobilier</li> <li>• Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits...)</li> <li>• Utiliser les produits de protection de manière rationnelle, en fonction de la technique qui sera utilisée (brosse ou pistolet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve d'attention</li> <li>• Respecter les règles d'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de protection (bâche, film plastique, tapes, matériaux de masquage...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place</li> <li>• Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits...)</li> </ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 2</b> <b>(sauf travail en hauteur : 1)</b>
<b>4. Nettoyer et rhabiller la pièce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever les protections</li> <li>• Regrouper l'équipement et démonter le matériel</li> <li>• Effacer les éventuelles traces de colle et de peinture</li> <li>• Replacer le mobilier et les objets non fixés avec précaution</li> <li>• Reposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve d'attention</li> </ul>		





COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>5. Évacuer les déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Reconnaître les types de déchets</li><li>Trier les déchets en fonction des règles de protection de l'environnement</li><li>Participer à l'évacuation et au tri des déchets dans les parcs à containers et déchetteries</li><li>Respecter la politique de gestion des déchets de l'entreprise</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>Les types de déchets et les déchets dangereux</li><li>Règles de traitement des déchets dangereux</li><li>Le fonctionnement d'un parc à containers</li></ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 2</b> <b>(sauf travail en hauteur : 1)</b>
<b>6. Installer l'équipement de travail en hauteur dans le respect des règles de sécurité, sous la responsabilité du responsable de sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Installer les échelles : vérifier son état, vérifier la présence de fiche d'agrément, inclination correcte, patins, s'assurer du bon positionnement et de l'ancrage...</li><li>Installer des échafaudages de peintres : base stable, de niveau, ancrage, accès sécurisé, lices et gardes corps, stabilisateurs, respect du plan de montage...</li><li>Utiliser les EPI (harnais et longes de sécurité)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Revérifier régulièrement les équipements dans le courant du chantier</li><li>Rester dans les limites de son intervention</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Les normes de sécurité de base</li></ul>	
<b>7. Organiser son travail en fonction des surfaces, des temps de séchage ou de prise des différents produits</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes</li><li>Identifier les tâches d'un chantier et les temps de séchage</li><li>Organiser ses tâches en séries complètes</li><li>Gérer ses tâches dans la journée pour rentabiliser son temps (éviter les temps perdus)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Être conscient de son rôle dans l'avancement d'un chantier</li><li>Développer un comportement proactif</li><li>Respecter les consignes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Les différents produits et temps de séchages</li></ul>	
<b>8. Travailler en équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>S'entendre au sein d'une équipe pour la bonne répartition des tâches</li><li>Respecter les méthodes de travail de l'employeur</li><li>Comprendre et appliquer les consignes du patron</li><li>Identifier les rôles des différents travailleurs d'une équipe</li><li>Intervenir dans les limites de sa responsabilité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Spontanément, apporter une aide à un collègue quand sa tâche est finie</li><li>Tenir compte des habitudes de travail de ses collègues</li></ul>		

ACTIVITÉ-CLÉ N°4 : PRÉPARER LES SUPPORTS				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Identifier les opérations de préparation du support</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier la nature et l'état des surfaces à traiter</li> <li>• Déterminer les opérations de préparation du support en fonction de son état</li> <li>• Identifier les limites à son intervention et en référer à son responsable</li> <li>• En cas d'imprévu, en référer à son responsable</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de supports et de revêtements : caractéristiques</li> <li>• Les méthodes de contrôle des supports</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 2</b></p>
<b>2. Nettoyer un support (extérieur et intérieur)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérieur               <ul style="list-style-type: none"> <li>» Dégraisser</li> <li>» Laver ou lessiver un mur</li> <li>» Détaipasser : utiliser la détaipisseuse</li> <li>» Utiliser le décapeur thermique</li> <li>» Décaper chimiquement</li> <li>» Aspirer (dépoussiérer) un support</li> <li>» Écailler la peinture</li> </ul> </li> <li>• Extérieur               <ul style="list-style-type: none"> <li>» Utiliser un jet haute pression (extérieur)</li> <li>» Utiliser la brosse de fer</li> <li>» Appliquer des produits nettoyants (fongicide, insecticide...)</li> </ul> </li> <li>• Lire un mode d'emploi et appliquer les consignes</li> <li>• Utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité avec l'outillage et l'environnement (ex : prises électriques et détaipisseuse)</li> <li>• Respecter les consignes</li> <li>• Respecter les règles de sécurité pour le travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le matériel de dépose et de détaipissage : types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation, dangers...</li> <li>• Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage et décapage des supports : pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers...</li> <li>• Les EPI demandés par les activités et les produits</li> </ul>	
<b>3. Ragréer un support (intérieur)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer les petites réparations de plafonnage</li> <li>• Mastiquer, réparer, enduire les boiseries</li> <li>• Réaliser des joints souples à l'aide du pistolet à silicone</li> <li>• Utiliser les EPI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits et leurs usages : pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers...</li> </ul>	



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>4. Préparer une façade</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Effectuer des petits travaux ponctuels de maçonnerie à l'aide d'un produit préparé (réparations de jointoiement, briques...)</li><li>• Choisir le produit en fonction de la nature de la façade et prévoir les quantités en fonction du travail à réaliser</li><li>• Déposer des joints souples au cutter ou au grattoir</li><li>• Utiliser les EPI</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les produits de maçonnerie : types, conditions d'utilisation</li></ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 2</b>
<b>5. Enduire un support (intérieur et extérieur)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Surfacer : appliquer un enduit de surface en fonction du problème à traiter et selon les indications de son chef :<ul style="list-style-type: none"><li>» à la spatule</li><li>» au couteau de peintre</li><li>» à la taloche</li></ul></li><li>• Utiliser les EPI</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les types d'enduits et leurs conditions d'utilisation : pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers...</li></ul>	
<b>6. Poncer un support</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser une ponceuse</li><li>• Poncer manuellement (papier de verre, cale à poncer)</li><li>• Utiliser la monobrosse</li><li>• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les consignes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les types d'abrasifs : caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage...</li></ul>	



ACTIVITÉ-CLÉ N°5 : APPLIQUER LES PEINTURES				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Appliquer la peinture de façon manuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir les brosses ou rouleaux en fonction du type de peinture et de couche</li> <li>• Définir le point de départ</li> <li>• Détourner à la brosse à champir</li> <li>• Appliquer à la brosse et/ou au rouleau</li> <li>• Croiser à la brosse et/ou au rouleau</li> <li>• Lisser à la brosse et/ou au rouleau</li> <li>• Utiliser les EPI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter les EPI adaptés</li> <li>• Porter la tenue vestimentaire adaptée</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes couches</li> <li>• Les différents produits et outils</li> <li>• Les étapes de peinture</li> <li>• Les EPI</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b></p>
<b>2. Préparer la peinture deux composants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et respecter une fiche technique</li> <li>• Respecter les dosages</li> <li>• Estimer les quantités</li> <li>• Mélanger de manière homogène : manuel ou mécanique</li> <li>• Porter les EPI adaptés aux produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les temps de mise en œuvre</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La règle de trois</li> <li>• Les mesures de grandeurs</li> </ul>	
<b>3. Appliquer la peinture au pistolet basse-pression</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et respecter une fiche technique</li> <li>• Installer le pistolet</li> <li>• Régler le pistolet (faire des essais)</li> <li>• Utiliser le pistolet en respectant les distances de projection</li> <li>• Nettoyer le pistolet et la station complète</li> <li>• Porter les EPI en fonction du travail à réaliser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter le matériel</li> <li>• Utiliser les EPI spécifiques au pistorage</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les systèmes de pistorage : caractéristiques, techniques, conditions d'utilisation</li> <li>• Les différentes buselures et leurs spécificités</li> </ul>	





## ACTIVITÉ-CLÉ N°6 : APPLIQUER LES REVÊTEMENTS MURAUX

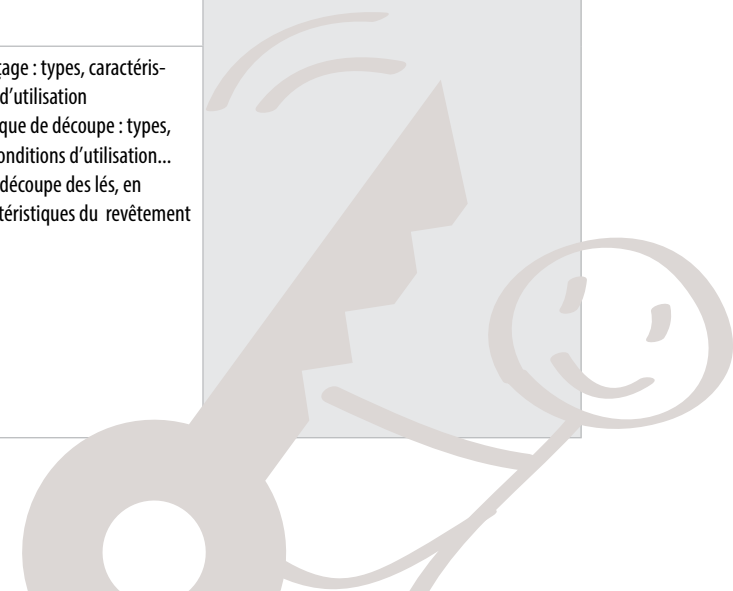
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Établir un plan de pose du revêtement choisi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer le point de départ</li><li>• Choisir son matériel</li><li>• Lire et interpréter un plan</li><li>• Mesurer</li><li>• Calculer le nombre de lés nécessaires en fonction des dimensions des supports à tapisser, du type de revêtement mural et de raccords...</li><li>• Déterminer l'emplacement des lés en fonction des caractéristiques du revêtement mural (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle...)</li><li>• Utiliser un niveau et un fil à plomb</li><li>• Faire le premier tracé</li><li>• Anticiper les problèmes pour le reste de la pose</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire preuve de rigueur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Unités de mesure</li><li>• Calculs de base (multiplications, reports...) et logique de calcul</li></ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b>
<b>2. Découper les lés à dimension</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire et respecter une fiche technique</li><li>• Utiliser une latte à découpe</li><li>• Marquer les lés</li><li>• Mesurer les lés</li><li>• Laisser une marge raisonnable pour les raccords et défauts des surfaces</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• La normalisation des étiquettes</li></ul>	
<b>3. Préparer la colle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire et respecter une fiche technique</li><li>• Choisir le type adéquat de colle en fonction du travail à effectuer</li><li>• Choisir son matériel</li><li>• Estimer la quantité adéquate</li><li>• Préparer les colles à l'avance si nécessaire</li><li>• Respecter les dosages</li><li>• Mélanger de manière homogène</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles d'hygiène</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les dosages en fonction des papiers peints (lourds, léger...)</li><li>• Le matériel d'encollage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li></ul>	

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>4. Encoller le mur et/ou encoller les lés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encoller les murs</li> <li>• Encoller les lés en respectant la mise en œuvre (refermer, faire reposer)</li> <li>• Utiliser les EPI de travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>		<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b>
<b>5. Positionner et faire adhérer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner le premier lé selon le plan de pose et successivement les autres selon la technique adéquate</li> <li>• Réaliser la pose sur des angles rentrants et sortants</li> <li>• Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminées et autres points particuliers)</li> <li>• Réaliser les raccords entre les lés</li> <li>• Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat</li> <li>• Brosser, rouler, maroufler en respectant le matériau</li> <li>• Éliminer toute trace de colle</li> <li>• Utiliser les EPI pour le travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la propreté continuellement</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le matériel de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> </ul>	



## ACTIVITÉ-CLÉ N°7 : APPLIQUER LES REVÊTEMENTS DE SOLS

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Établir un plan de pose du revêtement choisi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer le point de départ suivant les caractéristiques de la pièce et le plan de pose</li> <li>• Choisir son matériel</li> <li>• Lire et interpréter un plan</li> <li>• Mesurer</li> <li>• Calculer le nombre de lés ou de dalles nécessaires en fonction des dimensions de la surface, du type de revêtement de sol et de raccords, ainsi que, le cas échéant, des choix décoratifs (plan de pose)...</li> <li>• Déterminer l'emplacement des lés ou des dalles en fonction des caractéristiques du revêtement de sol (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle...)</li> <li>• Faire le premier tracé</li> <li>• Anticiper les problèmes pour le reste de la pose</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'établissement d'un plan de pose :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» le mode opératoire</li> <li>» le calcul de surface, de périmètre</li> <li>» les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> </ul> </li> <li>• Les revêtements de sol souple : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions</li> <li>• Les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements de sol souple</li> <li>• Le matériel de traçage et de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> </ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b>
<b>2. Découper le matériau de revêtement à longueur nécessaire, ajuster aux dimensions nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dérouler et mesurer les rouleaux de revêtement de sol</li> <li>• Vérifier l'état du revêtement (absence de défauts)</li> <li>• Vérifier les caractéristiques du revêtement de sol à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris...)</li> <li>• Découper les rouleaux de revêtement selon le plan de pose et selon les dimensions de la pièce</li> <li>• Après découpe, marquer le sens des lés en fonction du type de revêtement de sol</li> <li>• Laisser reposer le matériau</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> <li>• Le matériel spécifique de découpe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation...</li> <li>• Les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement de sol</li> </ul>	



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>3. Poser le revêtement de sol, encoller et maroufler</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement de sol et du support</li> <li>• Choisir l'outillage adéquat (peigne cranté...)</li> <li>• Positionner le premier lés ou dalle selon le plan de pose</li> <li>• Réaliser la pose des lés ou dalles du revêtement de sol</li> <li>• Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminées et autres points particuliers)</li> <li>• Réaliser les raccords entre les lés ou dalles</li> <li>• Réaliser les joints</li> <li>• Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat</li> <li>• Appliquer la couche de colle sur le sol avec le matériel adéquat : <ul style="list-style-type: none"> <li>» collage périphérique en tape double face</li> <li>» encollage en plein en déroulant au fur et à mesure</li> </ul> </li> <li>• Maroufler</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles d'hygiène</li> <li>• Faire preuve de rigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement...</li> <li>• Le matériel d'encollage en fonction du type de revêtement de sol : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> <li>• Les techniques de pose des revêtements de sol souples et les modes opératoires</li> <li>• Le matériel de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> </ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b>
<b>4. Réaliser la finition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer les profilés de finition (seuils de portes, plinthes...)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents profilés de finition (nez de marche, entre-portes)</li> <li>• Les techniques de placement des profilés de finition</li> </ul>	





## ACTIVITÉ-CLÉ N°8 : POSE D'ÉLÉMENTS MOULURÉS DE DÉCORATION ET RÉPARATIONS SIMPLES

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Découper les éléments à dimension</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis...)</li> <li>• Mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées : découpes droites, découpes d'angles</li> <li>• Tracer des aplombs et des niveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la précision</li> <li>• Respecter la fragilité du matériau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les angles</li> <li>• Les calculs de positionnement, les proportions et les symétries</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b></p>
<b>2. Positionner et fixer les éléments</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre une fiche technique</li> <li>• Choisir le type de colle en fonction des matériaux et du type de support</li> <li>• Utiliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>» le pistolet à colle</li> <li>» langue de chat</li> <li>» peigne à colle</li> </ul> </li> <li>• Utiliser les moyens de fixation temporaires adéquats</li> <li>• Utiliser les EPI pour le travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la précision</li> <li>• Veiller à la propreté continuellement</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'outillage de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation...</li> <li>• Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement...</li> </ul>	
<b>3. Jointoyer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre une fiche technique</li> <li>• Utiliser le pistolet à mastic</li> <li>• Choisir le mastic adéquat en fonction des matériaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la précision</li> <li>• Veiller à la propreté continuellement</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de mastic</li> </ul>	

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>4. Réparer les éléments moulurés simples</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre une fiche technique</li> <li>• Identifier le matériau</li> <li>• Choisir les produits et outils adéquats</li> <li>• Nettoyer, dégraisser</li> <li>• Dépoussiérer</li> <li>• Poncer manuellement en respectant le matériau</li> <li>• Mastiquer manuellement</li> <li>• Utiliser :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» le couteau triangulaire</li> <li>» le cutter</li> <li>» la spatule</li> <li>» la cale à poncer</li> </ul> </li> <li>• Utiliser les EPI pour le travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la précision</li> <li>• Veiller à l'hygiène</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les matériaux</li> <li>• Les outils de masticage</li> <li>• La granulométrie des papiers à poncer</li> </ul>	<p><b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b></p>



## ACTIVITÉ-CLÉ N°9 : RÉALISER DES PETITS AMÉNAGEMENTS PONCTUELS AVEC UNE TECHNICITÉ SIMPLE

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Refixer des moulurages de portes et plinthes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabiliser :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» clouer mécaniquement</li> <li>» visser manuellement ou mécaniquement</li> <li>» coller</li> </ul> </li> <li>• Mastiquer</li> <li>• Rester dans les limites de son intervention</li> <li>• Référencer au responsable de chantier le cas échéant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>		<p style="text-align: center;"><b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b></p>
<b>2. Dépose et repose de décorations de porte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontez précautionneusement les quincailleries de porte</li> <li>• Mettre en place de la décoration de porte</li> <li>• Trier et stocker les pièces de manière organisée</li> <li>• Rester dans les limites de son intervention</li> <li>• Référencer au responsable de chantier le cas échéant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve de rigueur (notamment ne pas perdre les pièces)</li> </ul>		
<b>3. Monter et démonter des éléments de gouttière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre une fiche technique</li> <li>• Démontez et remontez une descente d'eau appliquée</li> <li>• Démontez et remontez une gouttière appliquée (PVC)</li> <li>• Nettoyer une gouttière</li> <li>• Installer des accessoires de gouttière (crapaudines, grilles anti-feuilles...)</li> <li>• Jointoyer la gouttière (raccords de bacs)</li> <li>• Choisir le mastic/produit de jointoiement en fonction des matériaux</li> <li>• Rester dans les limites de son intervention</li> <li>• Utiliser les EPI pour le travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les éléments d'une gouttière</li> </ul>	

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>4. Remastiquer un vitrage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démastiquer à l'aide d'un couteau à démastiquer (couteau de vitrier)</li> <li>• Reclouer la vitre manuellement</li> <li>• Travailler son mastic</li> <li>• Remastiquer à l'aide d'une feuille de sauge</li> <li>• Choisir le mastic adéquat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve de rigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils et matériaux de masticage</li> </ul>	<b>Autonomie : 2</b> <b>Responsabilité : 1</b>
<b>5. Dépose et repose des barres de rideaux et stores</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dévisser les barres de rideaux ou store</li> <li>• Le cas échéant enduire</li> <li>• Choisir l'enduit adéquat</li> <li>• Refixer : visser soigneusement</li> <li>• Le cas échéant forer au bon endroit (droit et de niveau) : mesurer, marquer, utiliser la foreuse, choisir les mèches, les vis et chevilles adéquates</li> <li>• Utiliser les EPI pour le travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types d'enduits</li> <li>• Les outils et matériels de forage</li> </ul>	

## 2. Le référentiel de FORMATION

### Les Unités d'acquis d'apprentissage

Passer du référentiel métier/compétences au référentiel de formation suppose de réarticuler les Activités-clés entre elles de manière à proposer des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) pertinentes. Les Unités d'acquis d'apprentissage peuvent être créées à partir d'une ou de plusieurs Activités-clés ou d'un ensemble d'Activités-clés complémentaires.

Voici pour le métier de peintre en bâtiment les Activités-clés proposées.

- › **UAA 1** : réaliser des travaux de peinture manuelle sur murs, sols, plafonds, boiseries et éléments métalliques, intérieur et extérieur.
- › **UAA 2** : réaliser des travaux de peinture au pistolet et d'un ragréage d'intérieur.
- › **UAA 3** : réaliser la pose d'un revêtement mural souple et d'un ragréage d'intérieur.
- › **UAA 4** : réaliser la pose d'un revêtement de sol et d'un ragréage d'intérieur.
- › **UAA 5** : réaliser des petits aménagements simples (en ce compris réparation des éléments moulurés).

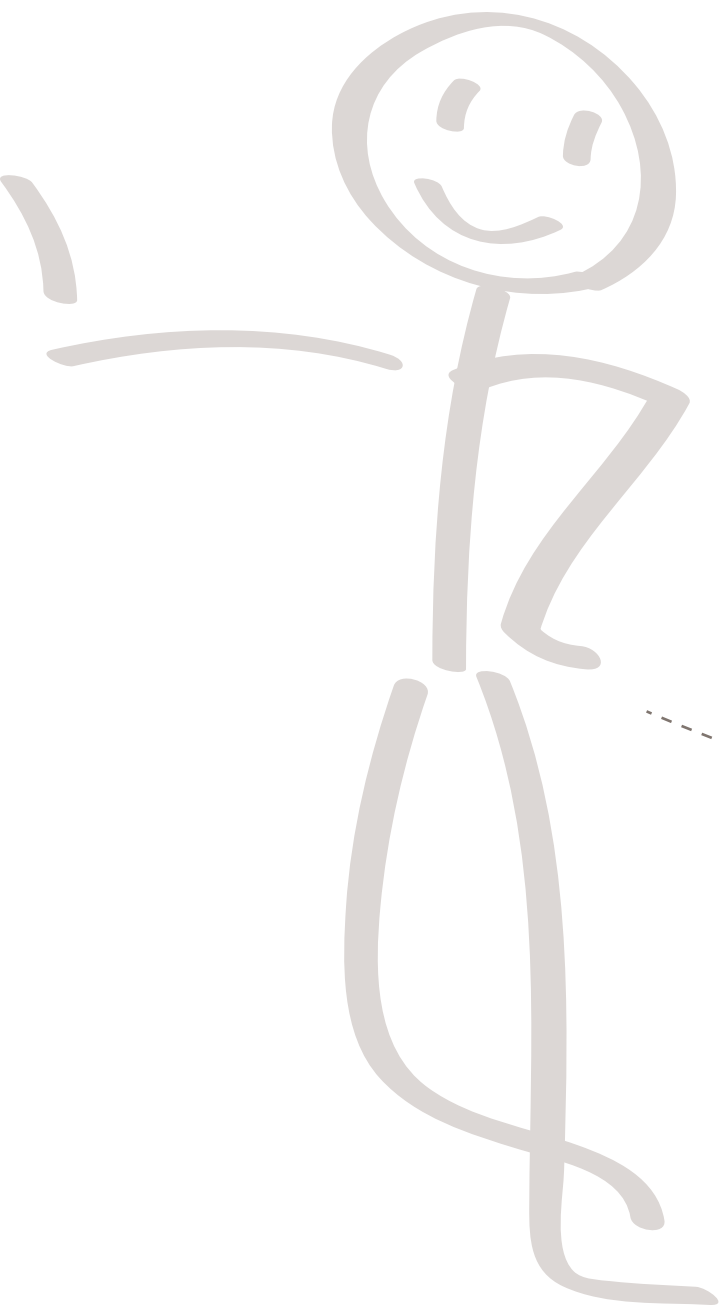
L'articulation entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage sont précisées dans le tableau de la page suivante. Les UAA sont indiquées en résumé afin de ne pas alourdir le tableau.

Pour rappel, les compétences transversales professionnelles et sociales ainsi que les compétences techniques transversales aux métiers du bâtiment seront travaillées de manière transversale aux Unités d'acquis d'apprentissage.

	UAA1 Travaux de peinture manuelle	UAA2 Peinture au pistolet	UAA3 Revêtement mural souple	UAA4 Revêtement de sol	UAA5 Petits aménagement simples
<b>AC1 : entrer en contact avec le client</b>					
Être à l'écoute du client					
Répondre aux questions du client					
Maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise					
<b>AC2 : analyser le chantier</b>					
Prendre connaissance des tâches à réaliser					
Reconnaître les surfaces à traiter					
Vérifier la compatibilité des produits entre eux et avec la nature de la surface à traiter					
Calculer la quantité de produits et de matériaux nécessaires					
Tenir compte des spécificités du chantier (intérieur et extérieur)					
<b>AC3 : préparer et nettoyer le chantier</b>					
Approvisionner le chantier en matériaux et outils					
Installer le poste de travail					
Installer les protections					
Nettoyer et rhabiller la pièce					
Evacuer les déchets					
Installer l'équipement de travail en hauteur dans le respect des règles de sécurité, sous la responsabilité du responsable de sécurité					
Organiser son travail en fonction des surfaces, des temps de séchage ou de prise des différents produits					
Travailler en équipe					
<b>AC4 : préparer les supports</b>					
Identifier les opérations de préparation du support					
Nettoyer un support (extérieur et intérieur)					
Ragréer un support (intérieur)					
Préparer une façade					
Enduire un support (intérieur et extérieur)					
Poncer un support					



	UAA1 Travaux de peinture manuelle	UAA2 Peinture au pistolet	UAA3 Revêtement mural souple	UAA4 Revêtement de sol	UAA5 Petits aménagements simples
<b>AC5 : appliquer les peintures</b>					
Appliquer la peinture de façon manuelle					
Préparer la peinture deux composants					
Appliquer la peinture au pistolet basse-pression					
<b>AC6 : appliquer les revêtements muraux</b>					
Etablir un plan de pose du revêtement choisi					
Découper les lés à dimension					
Préparer la colle					
Encoller le mur et/ou encoller les lés					
Positionner et faire adhérer					
<b>AC7 : appliquer les revêtements de sols</b>					
Etablir un plan de pose du revêtement choisi					
Découper le matériau de revêtement à longueur nécessaire, ajuster aux dimensions nécessaires					
Poser le revêtement de sol, encoller et maroufler					
Placer des profilés de finition					
<b>AC8 : pose d'éléments moulurés de décoration et réparations simples</b>					
Découper les éléments à dimensions					
Positionner et fixer les éléments					
Jointoyer					
Réparer les éléments moulurés simples					
<b>AC9 : réaliser des petits aménagements ponctuels avec une technicité simple</b>					
Refixer des moulurages de portes et plinthes					
Dépose et repose de décorations de porte					
Monter et démonter des éléments de gouttière PVC					
Remastiquer un vitrage					
Dépose et repose des barres de rideaux et stores					



Détail



## Détail des Unités d'acquis d'apprentissage

uaa 1

**RÉALISER DES TRAVAUX DE PEINTURE MANUELLE SUR MURS, SOLS, PLAFONDS. BOISERIES ET ÉLÉMENTS MÉTALLIQUES (EN CE COMPRIS POSE D'ÉLÉMENTS MOULURÉS ET PEINTURE DEUX COMPOSANTS), INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR**

**Objectif général : à la fin de l'UAA, le stagiaire sera capable de réaliser des travaux de peinture manuelle sur murs, sols, plafonds, boiseries et éléments métalliques (en ce compris pose d'éléments moulurés et peinture deux composants).**

### SÉQUENCE 1 : ANALYSER UN CHANTIER DE PEINTURE

#### Objectifs opérationnels :

- › connaître le vocabulaire technique (surfaces à traiter)
- › connaître les étapes d'un chantier de peinture et les différentes couches (fixateur, primaire, intermédiaire, couche de finition)
- › prendre connaissance du lieu de travail et déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer)
- › vérifier l'accessibilité du chantier pour les hommes et pour le matériel (ex : échelles)
- › vérifier l'accessibilité pour le véhicule et son lieu de parking
- › prévoir un lieu de stockage sécurisé en fonction du chantier et des consignes
- › respecter la propreté des lieux traversés



- › lire un plan de mise en œuvre et reconnaître les échelles et unités de mesure
- › effectuer des relevés de surface
- › être à l'écoute du responsable et poser des questions à bon escient
- › connaître les principaux types de produits (type de couches, types de peintures, modes et domaines d'application, conditions de mise en œuvre)
- › lire et comprendre les fiches techniques des produits
- › les pictogrammes
- › connaître les critères et caractéristiques d'un support sain (règle des « 3S » : sain, sec et solide)
- › reconnaître la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...) et l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, stabilité...)
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable de chantier et informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports, ne pas hésiter à interpellier
- › vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux, et avec le support à traiter
- › connaître les types de phases et leurs interactions
- › le calcul de surface, de périmètre, des proportions, et règle de 3
- › calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques
- › les produits de nettoyage.

## SÉQUENCE 2 : ENTRER EN CONTACT AVEC LE CLIENT

### Objectifs opérationnels :

- › écouter les desideratas du client
- › rester dans le cadre de ses limites et compétences
- › connaître les limites de son intervention et de son niveau de responsabilité
- › se référer au responsable avant toute modification
- › le cas échéant, renvoyer le client vers le responsable hiérarchique
- › respecter les règles de politesse
- › faire preuve de discrétion
- › faire preuve de maîtrise de soi
- › faire preuve de soin
- › pouvoir dire non
- › respecter les règles d'hygiène de base
- › conserver la propreté des vêtements et des chaussures
- › veiller à la propreté du véhicule
- › respecter les espaces privés : ne pas y entrer, ne pas fumer à l'intérieur...
- › demander au client ou au responsable avant d'utiliser les diverses commodités du client.

## SÉQUENCE 3 : PRÉPARER LE CHANTIER

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)
- › connaître et reconnaître les symboles et pictogrammes
- › identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail
- › vérifier que l'outillage est fonctionnel avant le chargement
- › s'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser
- › préparer les matériaux et outils en suffisance (en fonction de l'analyse/liste)
- › communiquer les besoins en matériaux et en outillage au responsable hiérarchique
- › connaître les règles d'ergonomie
- › charger logiquement le véhicule et dans le respect des règles de sécurité : l'outillage avant les produits, règles de répartition des charges (ex : lourd à l'avant et sur l'essieu)... sous la supervision du responsable. Respecter la charge utile du véhicule
- › veiller aux détails (vérifier que les conditionnements soient fermés...)
- › sangler les outils et produits dans le véhicule en respectant les règles de sécurité, et veiller aux règles de sécurité du véhicule (ridelles/portes bien fermées, échelles bien sanglées...)
- › veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail
- › préparer un lieu de stockage sécurisé pour les déchets
- › décharger les produits et l'outillage en respectant le déroulement du chantier et dans le respect des règles de manutention et d'ergonomie
- › sécuriser les éléments restés dans le véhicule

- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, objet précieux...) et en référer au responsable
- › stocker les produits de façon sécurisée et en protégeant l'environnement (ex : sol)
- › participer à l'installation de la signalisation (extérieure et intérieure)
- › identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité)
- › déposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention, déplacer le mobilier et les objets non fixés. Stocker les éléments de manière organisée
- › prêter attention au mobilier fragile
- › connaître les types de protection (bâche, film plastique, tapes, matériaux de masquage...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place
- › veiller à la propreté du matériel de protection (en cas de réutilisation)
- › mettre en place des éléments de protection des lieux, mobilier et mobilier non déplaçable, équipements (appareils de chauffage, éléments de décorations...) et immobilier
- › utiliser les produits de protection de manière rationnelle, en fonction de la technique qui sera utilisée (brosse ou pistolet)
- › reconnaître les types de déchets (les déchets dangereux)
- › connaître et appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, règles de traitement des déchets dangereux...)
- › trier les déchets en fonction des règles de protection de l'environnement
- › respecter la politique de gestion des déchets de l'entreprise, en ce compris les parcs à containers et déchetteries.

#### SÉQUENCE 4 : RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET MONTER LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL EN HAUTEUR

##### Objectifs opérationnels :

- › lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes
- › connaître les normes de sécurité de base et pour le travail en hauteur
- › installer les échelles dans le respect des règles de sécurité, sous la supervision du responsable : vérifier leur état, vérifier la présence de fiche d'agrément, inclinaison correcte, patins, s'assurer du bon positionnement et de l'ancrage...
- › installer des échafaudages de peintres dans le respect des règles de sécurité, sous la supervision du responsable : base stable, de niveau, ancrage, accès sécurisé, lices et gardes corps, stabilisateurs, respect du plan de montage...
- › révéifier régulièrement la conformité du montage sur la durée du chantier
- › rester dans les limites de son intervention
- › porter les EPI.

## SÉQUENCE 5 : PRÉPARER LE SUPPORT

### Objectifs opérationnels :

- › connaître les EPI demandés par les activités et les produits
- › utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser
- › identifier les tâches du chantier et organiser ses tâches en séries complètes
- › gérer ses tâches dans la journée pour rentabiliser son temps (éviter les temps perdus)
- › être conscient de son rôle dans l'avancement d'un chantier
- › développer un comportement proactif
- › s'entendre au sein d'une équipe pour la bonne répartition des tâches
- › comprendre, respecter et appliquer les méthodes de travail de l'employeur
- › identifier les rôles des différents travailleurs d'une équipe
- › intervenir dans les limites de sa responsabilité
- › tenir compte des habitudes de travail de ses collègues
- › identifier la nature et l'état des surfaces à traiter
- › déterminer les opérations de préparation du support en fonction de son état
- › identifier les limites à son intervention et en référer à son responsable
- › connaître les types de supports et de revêtements : caractéristiques
- › connaître les méthodes de contrôle des supports
- › lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes
- › connaître les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage et traitement des supports : pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers...
- › dégraisser
- › laver ou lessiver un mur
- › connaître le matériel de dépose et de détapissage : types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation, dangers...
- › utiliser la détapisseuse
- › utiliser le décapeur thermique,
- › décaper chimiquement
- › aspirer (dépoussiérer) un support
- › écailler la peinture
- › utiliser un jet haute pression (extérieur)
- › utiliser la brosse de fer
- › appliquer des produits de traitement spécifiques (fongicide, insecticide...)
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable
- › respecter les règles de sécurité avec l'outillage et l'environnement (ex : prises électriques et détapisseuse)
- › effectuer des petits travaux ponctuels de maçonnerie à l'aide d'un produit préparé (réparations de jointoiement, briques...)
- › choisir le produit en fonction de la nature de la façade et prévoir les quantités en fonction du travail à réaliser
- › déposer des joints souples au cutter ou au grattoir
- › préparer le produit de surfaçage, mélanger de manière homogène mécaniquement
- › surfacer à la plâtrasse et au couteau à enduire.

## SÉQUENCE 6 : APPLIQUER LES PEINTURES

### Objectifs opérationnels :

- › respecter les règles de sécurité et les consignes
- › porter les EPI adaptés (ex : masque pour thinner)
- › porter la tenue vestimentaire adaptée
- › choisir les brosses ou rouleaux en fonction du type de peinture et de couche
- › définir le point de départ
- › détourer à la brosse à champir
- › appliquer à la brosse et/ou au rouleau
- › croiser à la brosse et/ou au rouleau
- › lisser à la brosse et/ou au rouleau
- › identifier et lister les différentes couches, les différents produits et outils
- › connaître les étapes de peinture
- › lire et respecter une fiche technique
- › respecter les dosages
- › estimer les quantités
- › appliquer les principales mesures de grandeurs
- › appliquer la règle de trois
- › mélanger de manière homogène : manuel ou mécanique
- › respecter les temps de mise en œuvre.

## SÉQUENCE 7 : NETTOYER ET RHABILLER LA PIÈCE

### Objectifs opérationnels :

- › enlever les protections
- › regrouper l'équipement et démonter le matériel
- › effacer les éventuelles traces de colle et de peinture
- › replacer le mobilier et les objets non fixés avec précaution
- › reposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention
- › prêter attention au mobilier fragile
- › veiller à ne pas abîmer le travail qui vient d'être achevé.

waa 1

# uaa2

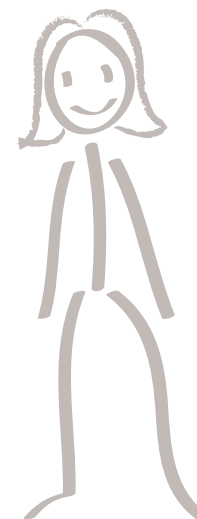
## RÉALISER DES TRAVAUX DE PEINTURE AU PISTOLET ET UN RAGRÉAGE D'INTÉRIEUR

**Objectif général :** à la fin de l'UAA, le stagiaire sera capable de réaliser des travaux de peinture au pistolet et de ragréer l'intérieur.

### SÉQUENCE 1 : ANALYSER UN CHANTIER DE PEINTURE

#### Objectifs opérationnels :

- › connaître le vocabulaire technique (surfaces à traiter)
- › connaître les étapes d'un chantier de peinture et les différentes couches (fixateur, primaire, intermédiaire, couche de finition)
- › prendre connaissance du lieu de travail et déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer)
- › vérifier l'accessibilité du chantier pour les hommes et pour le matériel (ex : échelles)
- › vérifier l'accessibilité pour le véhicule et son lieu de parking
- › prévoir un lieu de stockage sécurisé en fonction du chantier et des consignes
- › respecter la propreté des lieux traversés
- › lire un plan de mise en œuvre et reconnaître les échelles et unités de mesure
- › effectuer des relevés de surface
- › être à l'écoute du responsable et poser des questions à bon escient
- › connaître les principaux types de produits (type de couches, types de peintures, modes et domaines d'application, conditions de mise en œuvre)
- › lire et comprendre les fiches techniques des produits
- › les pictogrammes
- › connaître les critères et caractéristiques d'un support sain (règle des « 3S » : sain, sec et solide)
- › reconnaître la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...) et l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, stabilité...)
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable de chantier et informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports, ne pas hésiter à interpeller
- › vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux, et avec le support à traiter
- › connaître les types de phases et leurs interactions
- › le calcul de surface, de périmètre, des proportions, et règle de 3
- › calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques
- › les produits de nettoyage.



## SÉQUENCE 2 : ENTRER EN CONTACT AVEC LE CLIENT

### Objectifs opérationnels :

- › écouter les desideratas du client
- › les traduire en gestes professionnels
- › rester dans le cadre de ses limites et compétences
- › connaître les limites de son intervention et de son niveau de responsabilité
- › se référer au responsable avant toute modification
- › le cas échéant, renvoyer le client vers le responsable hiérarchique
- › respecter les usages de base du français
- › ne pas exposer ses problèmes personnels/privés devant le client, directement ou indirectement
- › ne pas rentrer en conflit devant le client, directement ou indirectement
- › respecter les règles de politesse
- › maîtriser ses émotions et rester courtois
- › pouvoir dire non
- › respecter les règles d'hygiène de base
- › conserver la propreté des vêtements et des chaussures
- › veiller à la propreté du véhicule
- › respecter les espaces privés : ne pas y entrer, ne pas fumer à l'intérieur...
- › demander au client ou au responsable avant d'utiliser les diverses commodités du client.

## SÉQUENCE 3 : PRÉPARER LE CHANTIER

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI
- › connaître et reconnaître les symboles et pictogrammes
- › identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail
- › vérifier que l'outillage soit fonctionnel avant le chargement
- › s'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser
- › préparer les matériaux et outils en suffisance (en fonction de l'analyse/liste)
- › communiquer les besoins en matériaux et en outillage au responsable hiérarchique
- › connaître les règles d'ergonomie
- › charger logiquement le véhicule et dans le respect des règles de sécurité : l'outillage avant les produits, règles de répartition des charges (ex : lourd à l'avant et sur l'essieu)... sous la supervision du responsable. Respecter la charge utile du véhicule
- › veiller aux détails (vérifier que les conditionnements soient fermés...)
- › sangler les outils et produits dans le véhicule en respectant les règles de sécurité, et veiller aux règles de sécurité du véhicule (ridelles/portes bien fermées, échelles bien sanglées...)
- › veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail
- › préparer un lieu de stockage sécurisé pour les déchets
- › décharger les produits et l'outillage en respectant le déroulement du chantier et dans le respect des règles de manutention et d'ergonomie
- › sécuriser les éléments restés dans le véhicule

- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, objet précieux...) et en référer au responsable
- › stocker les produits de façon sécurisée et en protégeant l'environnement (ex : sol)
- › participer à l'installation de la signalisation (extérieure et intérieure)
- › identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité)
- › déposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention, déplacer le mobilier et les objets non fixés. Stocker les éléments de manière organisée
- › prêter attention au mobilier fragile
- › connaître les types de protection (bâche, film plastique, tapes, matériaux de masquage...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place
- › veiller à la propreté du matériel de protection (en cas de réutilisation)
- › mettre en place des éléments de protection des lieux, mobilier et mobilier non déplaçable, équipements (appareils de chauffage, éléments de décorations...) et immobilier
- › utiliser les produits de protection de manière rationnelle, en fonction de la technique qui sera utilisée (brosse ou pistolet)
- › reconnaître les types de déchets (les déchets dangereux)
- › connaître et appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, règles de traitement des déchets dangereux...)
- › trier les déchets en fonction des règles de protection de l'environnement
- › respecter la politique de gestion des déchets de l'entreprise, en ce compris les parcs à containers et déchetteries.

#### SÉQUENCE 4 : RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET MONTER LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL EN HAUTEUR

##### Objectifs opérationnels :

- › lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes
- › connaître les normes de sécurité de base et pour le travail en hauteur
- › installer les échelles dans le respect des règles de sécurité, sous la supervision du responsable : vérifier leur état, vérifier la présence de fiche d'agrément, inclination correcte, patins, s'assurer du bon positionnement et de l'ancrage...
- › installer des échafaudages de peintres dans le respect des règles de sécurité, sous la supervision du responsable : base stable, de niveau, ancrage, accès sécurisé, lices et gardes corps, stabilisateurs, respect du plan de montage...
- › revérifier régulièrement la conformité du montage sur la durée du chantier
- › rester dans les limites de son intervention
- › porter les EPI.

waad 2



## SÉQUENCE 5 : PRÉPARER LE SUPPORT

### Objectifs opérationnels :

- › connaître les EPI demandés par les activités et les produits
- › utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser
- › identifier les tâches du chantier et organiser ses tâches en séries complètes
- › gérer ses tâches dans la journée pour rentabiliser son temps (éviter les temps perdus)
- › être conscient de son rôle dans l'avancement d'un chantier
- › développer un comportement proactif
- › s'entendre au sein d'une équipe pour la bonne répartition des tâches
- › comprendre, respecter et appliquer les méthodes de travail de l'employeur
- › identifier les rôles des différents travailleurs d'une équipe
- › intervenir dans les limites de sa responsabilité
- › tenir compte des habitudes de travail de ses collègues
- › identifier la nature et l'état des surfaces à traiter
- › déterminer les opérations de préparation du support en fonction de son état
- › identifier les limites à son intervention et en référer à son responsable
- › connaître les types de supports et de revêtements : caractéristiques
- › connaître les méthodes de contrôle des supports
- › lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes
- › connaître les produits de nettoyage, dégraissage, dépeussierage, décapage et traitement des supports : pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers...
- › dégraisser
- › laver ou lessiver un mur
- › connaître le matériel de dépose et de détapissage : types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation, dangers...
- › utiliser la détapisseuse
- › utiliser le décapeur thermique
- › décapier chimiquement
- › aspirer (dépeussier) un support
- › écailler la peinture
- › utiliser un jet haute pression (extérieur)
- › utiliser la brosse de fer
- › appliquer des produits de traitement spécifiques (fongicide, insecticide...)
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable
- › respecter les règles de sécurité avec l'outillage et l'environnement (ex : prises électriques et détapisseuse)
- › préparer le produit de surfacage, mélanger de manière homogène mécaniquement
- › surfacer à la plâtrasse et au couteau à enduire.

## SÉQUENCE 6 : APPLIQUER LA PEINTURE AU PISTOLET BASSE PRESSION

### Objectifs opérationnels :

- › lire et respecter une fiche technique
- › installer le pistolet
- › régler le pistolet (faire des essais)
- › utiliser le pistolet en respectant les distances de projection
- › nettoyer le pistolet et la station complète
- › porter les EPI en fonction du travail à réaliser et spécifiques au pisto-  
lage
- › respecter les règles de sécurité pour le travail en hauteur
- › respecter le matériel
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du respon-  
sable
- › connaître le système du pistolage basse pression : caractéristiques,  
techniques, conditions d'utilisation
- › identifier les différentes buselures et leurs spécificités.

## SÉQUENCE 7 : NETTOYER ET RHABILLER LA PIÈCE

### Objectifs opérationnels :

- › enlever les protections
- › regrouper l'équipement et démonter le matériel
- › effacer les éventuelles traces de colle et de peinture
- › replacer le mobilier et les objets non fixés avec précaution
- › reposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires  
divers, dans les limites de son intervention
- › prêter attention au mobilier fragile
- › veiller à ne pas abîmer le travail qui vient d'être achevé.

uaa3

## RÉALISER LA POSE D'UN REVÊTEMENT MURAL SOUPLE ET UN RAGRÉAGE D'INTÉRIEUR

**Objectif général : à la fin de l'UAA, le stagiaire sera capable de réaliser la pose d'un revêtement mural souple et de ragréer l'intérieur.**

### SÉQUENCE 1 : ANALYSER UN CHANTIER DE PEINTURE

#### Objectifs opérationnels :

- › connaître le vocabulaire technique (surfaces à traiter)
- › connaître les étapes d'un chantier de peinture et les différentes  
couches (fixateur, primaire, intermédiaire, couche de finition)
- › prendre connaissance du lieu de travail et déterminer les surfaces à  
traiter (matérialiser les travaux à effectuer)
- › vérifier l'accessibilité du chantier pour les hommes et pour le matériel  
(ex : échelles)
- › vérifier l'accessibilité pour le véhicule et son lieu de parking
- › prévoir un lieu de stockage sécurisé en fonction du chantier et des  
consignes
- › respecter la propreté des lieux traversés
- › lire un plan de mise en œuvre et reconnaître les échelles et unités de  
mesure
- › effectuer des relevés de surface
- › être à l'écoute du responsable et poser des questions à bon escent
- › connaître les principaux types de produits (type de couches, types de  
peintures, modes et domaines d'application, conditions de mise en  
œuvre)
- › lire et comprendre les fiches techniques des produits

- › les pictogrammes
- › connaître les critères et caractéristiques d'un support sain (règle des « 3S » : sain, sec et solide)
- › reconnaître la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...) et l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, stabilité...)
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier et informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports, ne pas hésiter à interpeller
- › vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux, et avec le support à traiter
- › connaître les types de phases et leurs interactions
- › le calcul de surface, de périmètre, des proportions, et règle de 3
- › calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques
- › les produits de nettoyage.



## SÉQUENCE 2 : ENTRER EN CONTACT AVEC LE CLIENT

### Objectifs opérationnels :

- › écouter les desideratas du client
- › les traduire en gestes professionnels
- › rester dans le cadre de ses limites et compétences
- › connaître les limites de son intervention et de son niveau de responsabilité
- › se référer au responsable avant toute modification
- › le cas échéant, renvoyer le client vers le responsable hiérarchique
- › respecter les usages de base du Français
- › ne pas exposer ses problèmes personnels/privés devant le client, directement ou indirectement
- › ne pas rentrer en conflit devant le client, directement ou indirectement
- › respecter les règles de politesse
- › maîtriser ses émotions et rester courtois
- › pouvoir dire non
- › respecter les règles d'hygiène de base
- › conserver la propreté des vêtements et des chaussures
- › veiller à la propreté du véhicule
- › respecter les espaces privés : ne pas y entrer, ne pas fumer à l'intérieur...
- › demander au client ou au responsable avant d'utiliser les diverses commodités du client.

### SÉQUENCE 3 : PRÉPARER LE CHANTIER

#### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI
- › connaître et reconnaître les symboles et pictogrammes
- › identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail
- › vérifier que l'outillage soit fonctionnel avant le chargement
- › s'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser
- › préparer les matériaux et outils en suffisance (en fonction de l'analyse/liste)
- › communiquer les besoins en matériaux et en outillage au responsable hiérarchique
- › connaître les règles d'ergonomie
- › charger logiquement le véhicule et dans le respect des règles de sécurité : l'outillage avant les produits, règles de répartition des charges (ex : lourd à l'avant et sur l'essieu)... sous la supervision du responsable. Respecter la charge utile du véhicule
- › veiller aux détails (vérifier que les conditionnements soient fermés...)
- › sangler les outils et produits dans le véhicule en respectant les règles de sécurité, et veiller aux règles de sécurité du véhicule (ridelles/portes bien fermées, échelles bien sanglées...)
- › veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail
- › préparer un lieu de stockage sécurisé pour les déchets
- › décharger les produits et l'outillage en respectant le déroulement du chantier et dans le respect des règles de manutention et d'ergonomie
- › sécuriser les éléments restés dans le véhicule
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, objet précieux...) et en référer au responsable
- › stocker les produits de façon sécurisée et en protégeant l'environnement (ex : sol)
- › participer à l'installation de la signalisation (extérieure et intérieure)
- › identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité)
- › déposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention, déplacer le mobilier et les objets non fixés. Stocker les éléments de manière organisée
- › prêter attention au mobilier fragile
- › connaître les types de protection (bâche, film plastique, tapes, matériaux de masquage...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place
- › veiller à la propreté du matériel de protection (en cas de réutilisation)
- › mettre en place des éléments de protection des lieux, mobilier et mobilier non déplaçable, équipements (appareils de chauffage, éléments de décorations...) et immobilier
- › utiliser les produits de protection de manière rationnelle, en fonction de la technique qui sera utilisée (brosse ou pistolet)
- › reconnaître les types de déchets (les déchets dangereux)
- › connaître et appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, règles de traitement des déchets dangereux...)
- › trier les déchets en fonction des règles de protection de l'environnement
- › respecter la politique de gestion des déchets de l'entreprise, en ce compris les parcs à containers et déchetteries.

#### SÉQUENCE 4 : RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET MONTER LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL EN HAUTEUR

##### Objectifs opérationnels :

- › lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes
- › connaître les normes de sécurité de base et pour le travail en hauteur
- › installer les échelles dans le respect des règles de sécurité, sous la supervision du responsable : vérifier leur état, vérifier la présence de fiche d'agrément, inclination correcte, patins, s'assurer du bon positionnement et de l'ancrage...
- › installer des échafaudages de peintres dans le respect des règles de sécurité, sous la supervision du responsable : base stable, de niveau, ancrage, accès sécurisé, lices et gardes corps, stabilisateurs, respect du plan de montage...
- › révéifier régulièrement la conformité du montage sur la durée du chantier
- › rester dans les limites de son intervention
- › porter les EPI.

#### SÉQUENCE 5 : PRÉPARER LE SUPPORT

##### Objectifs opérationnels :

- › connaître les EPI demandés par les activités et les produits
- › utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser
- › identifier les tâches du chantier et organiser ses tâches en séries complètes
- › gérer ses tâches dans la journée pour rentabiliser son temps (éviter les temps perdus)
- › être conscient de son rôle dans l'avancement d'un chantier
- › développer un comportement proactif
- › s'entendre au sein d'une équipe pour la bonne répartition des tâches
- › comprendre, respecter et appliquer les méthodes de travail de l'employeur
- › identifier les rôles des différents travailleurs d'une équipe
- › intervenir dans les limites de sa responsabilité
- › tenir compte des habitudes de travail de ses collègues
- › identifier la nature et l'état des surfaces à traiter
- › déterminer les opérations de préparation du support en fonction de son état
- › identifier les limites à son intervention et en référer à son responsable
- › connaître les types de supports et de revêtements : caractéristiques
- › connaître les méthodes de contrôle des supports
- › lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes
- › connaître les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage et traitement des supports: pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers...

- › dégraisser
- › laver ou lessiver un mur
- › connaître le matériel de dépose et de détapissage : types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation, dangers...
- › utiliser la détapisseuse
- › aspirer (dépoussiérer) un support
- › écailler la peinture
- › appliquer des produits de traitement spécifiques (fongicide, insecticide...)
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable
- › respecter les règles de sécurité avec l'outillage et l'environnement (ex : prises électriques et détapisseuse)
- › préparer le produit de surfacage, mélanger de manière homogène mécaniquement
- › surfacer à la plâtrasse et au couteau à enduire.

## SÉQUENCE 6 : ÉTABLIR UN PLAN DE POSE DU REVÊTEMENT CHOISI

### Objectifs opérationnels :

- › déterminer le point de départ
- › choisir son matériel
- › lire et interpréter un plan
- › mesurer
- › calculer le nombre de lés nécessaires en fonction des dimensions des supports à tapisser, du type de revêtement mural et de raccords...
- › déterminer l'emplacement des lés en fonction des caractéristiques du revêtement mural (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle...)
- › utiliser un niveau et un fil à plomb
- › faire le premier tracé
- › anticiper les problèmes pour le reste de la pose
- › connaître les unités de mesure
- › effectuer des calculs de base (multiplications, reports...) en respectant la logique de calcul.

wwa3

## SÉQUENCE 7 : PRÉPARER L'ENCOLLAGE

### Objectifs opérationnels :

- › lire et respecter une fiche technique
- › utiliser une latte à découpe
- › marquer les lés
- › mesurer les lés
- › laisser une marge raisonnable pour les raccords et défauts des surfaces
- › connaître les principales règles de normalisation des étiquettes
- › choisir le type adéquat de colle en fonction du travail à effectuer
- › choisir son matériel
- › estimer la quantité adéquate
- › préparer les colles à l'avance si nécessaire
- › respecter les dosages
- › mélanger de manière homogène
- › veiller à la propreté
- › déterminer les dosages en fonction des papiers peints (lourds, léger...)
- › connaître le matériel d'encollage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.

## SÉQUENCE 8 : ENCOLLER, POSITIONNER ET FAIRE ADHÉRER

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI de travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité et les consignes
- › encoller les murs
- › encoller les lés en respectant la mise en œuvre (refermer, faire reposer)
- › positionner le premier lé selon le plan de pose et successivement les autres selon la technique adéquate
- › réaliser la pose sur des angles rentrants et sortants
- › réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminées et autres points particuliers)
- › réaliser les raccords entre les lés
- › réaliser les coupes avec l'outillage adéquat
- › brosser, rouler, maroufler en respectant le matériau
- › éliminer toute trace de colle
- › veiller continuellement à la propreté
- › connaître le matériel de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.

## SÉQUENCE 9 : NETTOYER ET RHABILLER LA PIÈCE

### Objectifs opérationnels :

- › enlever les protections
- › regrouper l'équipement et démonter le matériel
- › effacer les éventuelles traces de colle et de peinture
- › replacer le mobilier et les objets non fixés avec précaution
- › reposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention
- › prêter attention au mobilier fragile
- › veiller à ne pas abîmer le travail qui vient d'être achevé.



# uaa4

## RÉALISER LA POSE D'UN REVÊTEMENT DE SOL ET UN RAGRÉAGE D'INTÉRIEUR

**Objectif général :** à la fin de l'UAA, le stagiaire sera capable de réaliser la pose d'un revêtement de sol et de ragréer l'intérieur.

### SÉQUENCE 1 : ANALYSER UN CHANTIER DE PEINTURE

#### Objectifs opérationnels :

- › connaître le vocabulaire technique (surfaces à traiter)
- › connaître les étapes d'un chantier de peinture et les différentes couches (fixateur, primaire, intermédiaire, couche de finition)
- › prendre connaissance du lieu de travail et déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer)
- › vérifier l'accessibilité du chantier pour les hommes et pour le matériel (ex : échelles)
- › vérifier l'accessibilité pour le véhicule et son lieu de parking
- › prévoir un lieu de stockage sécurisé en fonction du chantier et des consignes
- › respecter la propreté des lieux traversés
- › lire un plan de mise en œuvre et reconnaître les échelles et unités de mesure
- › effectuer des relevés de surface
- › être à l'écoute du responsable et poser des questions à bon escient
- › connaître les principaux types de produits (type de couches, types de peintures, modes et domaines d'application, conditions de mise en œuvre)
- › lire et comprendre les fiches techniques des produits



## uaa4

- › les pictogrammes
- › connaître les critères et caractéristiques d'un support sain (règle des « 3S » : sain, sec et solide)
- › reconnaître la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...) et l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, stabilité...)
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier et informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports, ne pas hésiter à interpeller
- › vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux, et avec le support à traiter
- › connaître les types de phases et leurs interactions
- › le calcul de surface, de périmètre, des proportions, et règle de 3
- › calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques
- › les produits de nettoyage.

**SÉQUENCE 2 : ENTRER EN CONTACT AVEC LE CLIENT****Objectifs opérationnels :**

- › écouter les desideratas du client
- › les traduire en gestes professionnels
- › rester dans le cadre de ses limites et compétences
- › connaître les limites de son intervention et de son niveau de responsabilité
- › se référer au responsable avant toute modification
- › le cas échéant, renvoyer le client vers le responsable hiérarchique
- › respecter les usages de base du français
- › ne pas exposer ses problèmes personnels/privés devant le client, directement ou indirectement
- › ne pas rentrer en conflit devant le client, directement ou indirectement
- › respecter les règles de politesse
- › maîtriser ses émotions et rester courtois
- › pouvoir dire non
- › respecter les règles d'hygiène de base
- › conserver la propreté des vêtements et des chaussures
- › veiller à la propreté du véhicule
- › respecter les espaces privés : ne pas y entrer, ne pas fumer à l'intérieur...
- › demander au client ou au responsable avant d'utiliser les diverses commodités du client.

### SÉQUENCE 3 : PRÉPARER LE CHANTIER

#### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI
- › connaître et reconnaître les symboles et pictogrammes
- › identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail
- › vérifier que l'outillage soit fonctionnel avant le chargement
- › s'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser
- › préparer les matériaux et outils en suffisance (en fonction de l'analyse/liste)
- › communiquer les besoins en matériaux et en outillage au responsable hiérarchique
- › connaître les règles d'ergonomie
- › charger logiquement le véhicule et dans le respect des règles de sécurité : l'outillage avant les produits, règles de répartition des charges (ex : lourd à l'avant et sur l'essieu)... sous la supervision du responsable. Respecter la charge utile du véhicule
- › veiller aux détails (vérifier que les conditionnements soient fermés...)
- › sangler les outils et produits dans le véhicule en respectant les règles de sécurité, et veiller aux règles de sécurité du véhicule (ridelles/portes bien fermées, échelles bien sanglées...)
- › veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail
- › préparer un lieu de stockage sécurisé pour les déchets
- › décharger les produits et l'outillage en respectant le déroulement du chantier et dans le respect des règles de manutention et d'ergonomie
- › sécuriser les éléments restés dans le véhicule
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, objet précieux...) et en référer au responsable
- › stocker les produits de façon sécurisée et en protégeant l'environnement (ex : sol)
- › participer à l'installation de la signalisation (extérieure et intérieure)
- › identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité)
- › déposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention, déplacer le mobilier et les objets non fixés. Stocker les éléments de manière organisée
- › prêter attention au mobilier fragile
- › reconnaître les types de déchets (les déchets dangereux)
- › connaître et appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, règles de traitement des déchets dangereux...)
- › trier les déchets en fonction des règles de protection de l'environnement
- › respecter la politique de gestion des déchets de l'entreprise, en ce compris les parcs à containers et déchetteries.

## SÉQUENCE 4 : PRÉPARER L'APPLICATION DES REVÊTEMENTS DE SOLS

### Objectifs opérationnels :

- › déterminer le point de départ suivant les caractéristiques de la pièce et le plan de pose
- › choisir son matériel
- › lire et interpréter un plan
- › mesurer
- › calculer le nombre de lés ou de dalles nécessaires en fonction des dimensions de la surface, du type de revêtement de sol et de raccords, ainsi que, le cas échéant, des choix décoratifs (plan de pose)...
- › déterminer l'emplacement des lés ou des dalles en fonction des caractéristiques du revêtement de sol (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle...)
- › faire le premier tracé
- › anticiper les problèmes pour le reste de la pose
- › connaître les règles d'établissement d'un plan de pose :
  - le mode opératoire
  - le calcul de surface, de périmètre
- › connaître les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › connaître les revêtements de sol souple : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions
- › identifier les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements de sol souple
- › connaître le matériel de traçage et de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › dérouler et mesurer les rouleaux de revêtement de sol
- › vérifier l'état du revêtement (absence de défauts)
- › vérifier les caractéristiques du revêtement de sol à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris...)
- › découper les rouleaux de revêtement selon le plan de pose et selon les dimensions de la pièce
- › après découpe, marquer le sens des lés en fonction du type de revêtement de sol
- › laisser reposer le matériau
- › connaître le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › connaître le matériel spécifique de découpe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation...
- › connaître les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement de sol.

uaa4

## SÉQUENCE 5 : APPLIQUER LES REVÊTEMENTS DE SOLS ET LES FINITIONS

### Objectifs opérationnels :

- › sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement de sol et du support
- › choisir l'outillage adéquat (peigne cranté...)
- › positionner le premier lé ou dalle selon le plan de pose
- › réaliser la pose des lés ou dalles du revêtement de sol
- › réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminée et autres points particuliers)
- › réaliser les raccords entre les lés ou dalles
- › réaliser les joints
- › réaliser les coupes avec l'outillage adéquat
- › appliquer la couche de colle sur le sol avec le matériel adéquat :
  - collage périphérique en tape double face
  - encollage en plein en déroulant au fur et à mesure
- › maroufler
- › veiller continuellement à la propreté
- › reconnaître les types de colle: fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement...
- › connaître le matériel d'encollage en fonction du type de revêtement de sol : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › connaître les techniques de pose des revêtements de sol souples et les modes opératoires
- › connaître le matériel de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › placer les profilés de finition (seuils de portes, plinthes...)
- › connaître les différents profilés de finition (nez de marche, entre-portes)
- › connaître les techniques de placement des profilés de finition.

## SÉQUENCE 6 : NETTOYER ET RHABILLER LA PIÈCE

### Objectifs opérationnels :

- › enlever les protections
- › regrouper l'équipement et démonter le matériel
- › effacer les éventuelles traces de colle et de peinture
- › replacer le mobilier et les objets non fixés avec précaution
- › reposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention
- › prêter attention au mobilier fragile
- › veiller à ne pas abîmer le travail qui vient d'être achevé.

uaa5

## RÉALISER DES PETITS AMÉNAGEMENTS SIMPLES (EN CE COMPRIS LA RÉPARATION DES ÉLÉMENTS MOULURÉS)

**Objectif général :** à la fin de l'UAA, le stagiaire sera capable de réaliser des petits aménagements simples (en ce compris la réparation des éléments moulurés).

### SÉQUENCE 1 : ANALYSER UN CHANTIER DE PEINTURE

#### Objectifs opérationnels :

- › connaître le vocabulaire technique (surfaces à traiter)
- › connaître les étapes d'un chantier de peinture et les différentes couches (fixateur, primaire, intermédiaire, couche de finition)
- › prendre connaissance du lieu de travail et déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer)
- › vérifier l'accessibilité du chantier pour les hommes et pour le matériel (ex : échelles)
- › vérifier l'accessibilité pour le véhicule et son lieu de parking
- › prévoir un lieu de stockage sécurisé en fonction du chantier et des consignes
- › respecter la propreté des lieux traversés
- › lire un plan de mise en œuvre et reconnaître les échelles et unités de mesure
- › effectuer des relevés de surface
- › être à l'écoute du responsable et poser des questions à bon escient
- › connaître les principaux types de produits (type de couches, types de peintures, modes et domaines d'application, conditions de mise en œuvre)
- › lire et comprendre les fiches techniques des produits
- › les pictogrammes
- › connaître les critères et caractéristiques d'un support sain (règle des « 3S » : sain, sec et solide)
- › reconnaître la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...) et l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, stabilité...)
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable de chantier et informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports, ne pas hésiter à interpellier
- › vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux, et avec le support à traiter
- › connaître les types de phases et leurs interactions
- › le calcul de surface, de périmètre, des proportions, et règle de 3
- › calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques
- › les produits de nettoyage.



## SÉQUENCE 2 : ENTRER EN CONTACT AVEC LE CLIENT

### Objectifs opérationnels :

- › écouter les desideratas du client
- › les traduire en gestes professionnels
- › rester dans le cadre de ses limites et compétences
- › connaître les limites de son intervention et de son niveau de responsabilité
- › se référer au responsable avant toute modification
- › le cas échéant, renvoyer le client vers le responsable hiérarchique
- › respecter les usages de base du français
- › ne pas exposer ses problèmes personnels/privés devant le client, directement ou indirectement
- › ne pas rentrer en conflit devant le client, directement ou indirectement
- › respecter les règles de politesse
- › maîtriser ses émotions et rester courtois
- › pouvoir dire non
- › respecter les règles d'hygiène de base
- › conserver la propreté des vêtements et des chaussures
- › veiller à la propreté du véhicule
- › respecter les espaces privés : ne pas y entrer, ne pas fumer à l'intérieur...
- › demander au client ou au responsable avant d'utiliser les diverses commodités du client.

## SÉQUENCE 3 : PRÉPARER LE CHANTIER

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI
- › connaître et reconnaître les symboles et pictogrammes
- › identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail
- › vérifier que l'outillage soit fonctionnel avant le chargement
- › s'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser
- › préparer les matériaux et outils en suffisance (en fonction de l'analyse/liste)
- › communiquer les besoins en matériaux et en outillage au responsable hiérarchique
- › connaître les règles d'ergonomie
- › charger logiquement le véhicule et dans le respect des règles de sécurité : l'outillage avant les produits, règles de répartition des charges (ex : lourd à l'avant et sur l'essieu), ... sous la supervision du responsable. Respecter la charge utile du véhicule
- › veiller aux détails (vérifier que les conditionnements soient fermés...)
- › sangler les outils et produits dans le véhicule en respectant les règles de sécurité, et veiller aux règles de sécurité du véhicule (ridelles/portes bien fermées, échelles bien sanglées...)
- › veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail
- › préparer un lieu de stockage sécurisé pour les déchets

- › décharger les produits et l'outillage en respectant le déroulement du chantier et dans le respect des règles de manutention et d'ergonomie
- › sécuriser les éléments restés dans le véhicule
- › identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, objet précieux...) et en référer au responsable
- › stocker les produits de façon sécurisée et en protégeant l'environnement (ex. : sol)
- › participer à l'installation de la signalisation (extérieure et intérieure)
- › identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité)
- › déposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention, déplacer le mobilier et les objets non fixés. Stocker les éléments de manière organisée
- › prêter attention au mobilier fragile
- › reconnaître les types de déchets (les déchets dangereux)
- › connaître et appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, règles de traitement des déchets dangereux...)
- › trier les déchets en fonction des règles de protection de l'environnement
- › respecter la politique de gestion des déchets de l'entreprise, en ce compris les parcs à containers et déchetteries.

#### SÉQUENCE 4 : PRÉPARER L'APPLICATION DES REVÊTEMENTS DE SOLS

##### Objectifs opérationnels :

- › déterminer le point de départ suivant les caractéristiques de la pièce et le plan de pose
- › choisir son matériel
- › lire et interpréter un plan
- › mesurer
- › calculer le nombre de lés ou de dalles nécessaires en fonction des dimensions de la surface, du type de revêtement de sol et de raccords, ainsi que, le cas échéant, des choix décoratifs (plan de pose)...
- › déterminer l'emplacement des lés ou des dalles en fonction des caractéristiques du revêtement de sol (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle...)
- › faire le premier tracé
- › anticiper les problèmes pour le reste de la pose
- › connaître les règles d'établissement d'un plan de pose :
  - le mode opératoire
  - le calcul de surface, de périmètre
- › connaître les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › connaître les revêtements de sol souple : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions
- › identifier les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements de sol souple
- › connaître le matériel de traçage et de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation

- › dérouler et mesurer les rouleaux de revêtement de sol
- › vérifier l'état du revêtement (absence de défauts)
- › vérifier les caractéristiques du revêtement de sol à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris...)
- › découper les rouleaux de revêtement selon le plan de pose et selon les dimensions de la pièce
- › après découpe, marquer le sens des lés en fonction du type de revêtement de sol
- › laisser reposer le matériau
- › connaître le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › connaître le matériel spécifique de découpe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation...
- › connaître les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement de sol.

## SÉQUENCE 5 : POSE D'ÉLÉMENTS MOULURÉS DE DÉCORATION

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI pour le travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable
- › respecter les règles de sécurité pour le travail en hauteur
- › calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis...)
- › mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées : découpes droites, découpes d'angles
- › tracer des aplombs et des niveaux
- › veiller à la précision
- › respecter la fragilité du matériau
- › connaître les notions d'angles, calculer des angles, faire des bissectrices
- › mesurer des angles (à la fausse équerre, équerre graduée...)
- › effectuer les calculs de positionnement, les proportions et les symétries
- › lire et comprendre une fiche technique
- › choisir le type de colle en fonction des matériaux et du type de support



- › utiliser :
  - le pistolet à colle
  - langue de chat
  - peigne à colle
- › utiliser les moyens de fixation temporaire adéquats
- › connaître l'outillage de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation...
- › identifier les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement...
- › utiliser le pistolet à mastic
- › choisir le mastic adéquat en fonction des matériaux
- › connaître et reconnaître les types de mastic (acryliques, synthétiques...)
- › veiller à la précision
- › veiller continuellement à la propreté.

## SÉQUENCE 6 : RÉPARER DES ÉLÉMENTS MOULURÉS SIMPLES

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI pour le travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité pour le travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable
- › lire et comprendre une fiche technique
- › identifier le matériau
- › choisir les produits et outils adéquats
- › nettoyer, dégraisser
- › dépoussiérer
- › poncer manuellement en respectant le matériau
- › mastiquer manuellement
- › utiliser :
  - le couteau triangulaire
  - le cutter
  - la spatule
  - la cale à poncer
- › veiller à la précision
- › veiller continuellement à la propreté
- › connaître les matériaux de ragrément
- › connaître les outils de masticage
- › connaître la granulométrie des papiers à poncer

## SÉQUENCE 7 : REFIXER DES MOULURAGES DE PORTES ET PLINTHES

### Objectifs opérationnels :

- › stabiliser :
  - clouer manuellement ou mécaniquement
  - visser manuellement ou mécaniquement
  - coller
- › mastiquer
- › rester dans les limites de son intervention
- › référer au responsable de chantier le cas échéant
- › respecter les règles de sécurité.

## SÉQUENCE 8 : DÉPOSER ET REPOSER DES DÉCORATIONS DE PORTE

### Objectifs opérationnels :

- › démonter précautionneusement les quincailleries de porte
- › trier et stocker les pièces de manière organisée
- › déposer une décoration avec de l'outillage à main
- › préparer le support (dégraisser, poncer...)
- › mesurer, prendre un niveau
- › tracer
- › positionner une décoration de porte
- › encoller
- › rester dans les limites de son intervention et référer au responsable de chantier le cas échéant
- › ne pas perdre les pièces.

## SÉQUENCE 9 : MONTER ET DÉMONTER DES ÉLÉMENTS DE GOUTTIÈRE PVC

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI pour le travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité pour le travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable
- › lire et comprendre une fiche technique
- › démonter et remonter une descente d'eau appliquée
- › démonter et remonter une gouttière appliquée (PVC)
- › installer des accessoires de gouttière (crapaudines, grilles anti-feuilles...)
- › nettoyer une gouttière
- › jointoyer une gouttière (raccords de bacs)
- › choisir le mastic/produit de jointoiement en fonction des matériaux
- › rester dans les limites de son intervention
- › connaître les éléments d'une gouttière.

waad5

## SÉQUENCE 10 : REMASTIQUER UN VITRAGE

### Objectifs opérationnels :

- › démastiquer à l'aide d'un couteau à démastiquer (couteau de vitrier)
- › reclouer la vitre manuellement
- › travailler son mastic
- › remastiquer à l'aide d'une feuille de sauge
- › choisir le mastic adéquat
- › être soigneux et précautionneux.

## SÉQUENCE 11 : DÉPOSER ET REPOSER DES BARRES DE RIDEAUX ET STORES

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les EPI pour le travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité pour le travail en hauteur
- › respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable
- › dévisser soigneusement et délicatement
- › le cas échéant enduire
- › choisir l'enduit adéquat
- › refixer : choisir les fixations et visser soigneusement
- › le cas échéant forer au bon endroit (droit et de niveau) : mesurer, marquer, utiliser la foreuse, choisir les mèches, les vis et chevilles adéquates.

## SÉQUENCE 12 : NETTOYER ET RHABILLER LA PIÈCE

### Objectifs opérationnels :

- › enlever les protections
- › regrouper l'équipement et démonter le matériel
- › effacer les éventuelles traces de colle et de peinture
- › replacer le mobilier et les objets non fixés avec précaution
- › reposer les portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers, dans les limites de son intervention
- › prêter attention au mobilier fragile
- › veiller à ne pas abîmer le travail qui vient d'être achevé.





# 3. Le référentiel d'ÉVALUATION

*Pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, le référentiel d'évaluation précise une épreuve normalisée sur base de critères et indicateurs.*

## uaa1 RÉALISER DES TRAVAUX DE PEINTURE MANUELLE SUR MURS, SOLS, PLAFONDS, BOISERIES ET ÉLÉMENTS MÉTALLIQUES

### MODE DE CONTRÔLE

**Situation :** réelle ou reconstituée

**Lieu :** sur le chantier ou en atelier

### MODE D'ÉPREUVE

#### 1. Tâche(s) à réaliser

Peindre deux murs, un sol à la peinture à deux composants, un chambranle de porte, un élément métallique, un élément mouluré au plafond, une plinthe, une face de châssis.

Plus particulièrement, le stagiaire :

- › préparera les supports (en ce compris les éléments métalliques et boisés)
- › protégera les supports
- › peindra manuellement un plafond et (minimum) deux murs
- › réalisera la préparation d'une peinture à 2 composants et l'appliquera au sol

- › posera et peindra des éléments moulurés de décoration au plafond (dans une teinte différente de celle du mur, mais identique à celle du plafond)
- › peindra manuellement des boiseries (un chambranle de porte, un élément mouluré au plafond, une plinthe, une face de châssis) et un élément métallique (balustrade, radiateur, tuyau...)
- › gèrera son poste de travail : gestions des étapes, approvisionnement (matériaux, matériel) – organisation de son poste de travail – nettoyage et rangement (poste de travail, matériel) – tri et élimination des déchets.

uaa1

## 2. Conditions de réalisation

- › La pièce comportera au minimum un chambranle de porte, un élément métallique, un élément mouluré au plafond, une plinthe, un châssis.
- › Un obstacle au plafond à contourner ou à déposer – 2 obstacles au mur.
- › Imperfections dans le plafond et/ou les murs : au minimum deux imperfections demandant enduisage léger et ponçage.
- › Hauteur standard de plafond.
- › La surface du plafond et des murs doit permettre au minimum un déplacement de l'escabeau, de l'échelle ou de l'échafaudage roulant, et une reprise.
- › Une découpe devra être réalisée entre les deux murs à peindre, en 2 teintes différentes (teintes prévues en harmonie).
- › Le châssis sera à dépolir.
- › La porte sera à préparer.
- › Le sol à peindre pourra être dans une autre pièce que les murs et plafonds à peindre.

## 3. Contraintes

### Matériel à disposition :

Le stagiaire dispose :

- › d'un poste de travail
- › d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier...)
- › des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier

### Durée :

Fixée par le centre de formation en fonction des réalités du chantier, par rapport au niveau de productivité attendu d'un travailleur débutant.

Prévoir des temps différents pour les opérations :

- › de peinture murs et plafonds
- › éléments boisés et métalliques
- › peinture de sol.

L'épreuve peut être scindée en plusieurs jours et étapes, en fonction des réalités de chantier.

### Autonomie :

Épreuve individuelle.

Autonomie d'exécution et d'organisation (organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques. Les opérations à réaliser seront indiquées dans les fiches techniques et/ou les consignes données.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le stagiaire devra choisir et préparer les peintures, choisir la succession logique des étapes de travail... Il devra aussi analyser le support, dans les limites des compétences de l'exécutant (griffures et dégâts de surface, pas les problèmes de structure).



MODALITÉ D'ÉVALUATION			
Critères incontournables	Indicateurs	Niveaux de réussite	Réussite de l'IG : Oui/Non
<b>Critère 1 : conformité<sup>23</sup> de la production</b>	• Les travaux de préparation des supports (murs et plafonds) sont correctement effectués	• Les réparations du mur sont invisibles	
	• Les travaux de peinture (murs, plafond, éléments moulurés) sont correctement réalisés : la découpe et l'application sont précises	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La préparation et l'application au sol de la peinture à 2 composants sont conformes à la fiche technique	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La pose des éléments moulurés est correctement réalisée : les coupes sont à onglet et le jointolement est précis	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les travaux de préparation des supports (boiseries, éléments métalliques) sont correctement effectués	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les travaux de peinture (boiseries, éléments métalliques) sont correctement réalisés	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>6/6</b>
<b>Critère 2 : conformité de la procédure</b>	• Le choix des outils est adéquat	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les étapes de travail sont correctement ordonnées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les temps de séchage sont respectés	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les techniques d'application et les modes opératoires sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, poste de travail propre...)	• Des imperfections dans l'organisation de son travail tolérées, dans la mesure où le temps de travail est respecté	
	• Les matériaux sont utilisés de façon rationnelle	• Les consommables sont globalement proportionnels aux surfaces à réaliser	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>6/6</b>

23 Par conformité, nous entendons la correspondance avec les normes émises par le CSTC et les précisions données dans les fiches techniques.

<b>Critère 3 : respect des règles et des consignes</b>	• Les règles de sécurité et d'hygiène sont appliquées (y compris montage et déplacement des échafaudages mobiles)	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les règles d'ergonomie sont appliquées	• Aucune imperfection dangereuse n'est admise	
	• Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les consignes sont respectées (fiche de travail)	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>4/4</b>
<b>Le critère " attitude professionnelle " est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention</b>			
<b>Critère 4 : le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle</b>	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes, ou en cas d'anomalies, le cas échéant	• Une imperfection max	
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille»	• Une imperfection max	
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...)	• Une imperfection max	
	• Le candidat est à l'écoute du client et répond à ses questions dans les limites de ses responsabilités (règles de politesses, rester dans le cadre de ses compétences...)	• Règles de politesse sont respectées	
	• Le candidat maintient une bonne image de l'entreprise (respect des espaces privés du client et de son équipement de travail)	• Aucune imperfection majeure n'est tolérée	
<b>Mention « satisfaisante » de 3 à 4/5</b>			
<b>Mention « remarquable » à 5/5</b>			



# uaa2

## RÉALISER DES TRAVAUX DE PEINTURE AU PISTOLET

### MODE DE CONTRÔLE

**Situation** : réelle ou reconstituée

**Lieu** : sur chantier ou en atelier

### MODE D'ÉPREUVE

#### 1. Tâche(s) à réaliser

Peindre au pistolet basse pression une surface plane (ex : porte)

Plus particulièrement, le stagiaire :

- › préparera les supports
- › protégera l'environnement
- › préparera le matériel de pistolage
- › préparera la peinture
- › réalisera des travaux de peinture au pistolet
- › gèrera son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets

#### 2. Conditions de réalisation

Le stagiaire devra peindre au pistolet une surface plane d'environ 4m<sup>2</sup> minimum (ex : porte sur ses deux faces), de sorte à bien montrer la technique de pistolage.

#### 3. Contraintes

##### Matériel à disposition :

Le stagiaire dispose :

- › d'un poste de travail
- › d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier...)
- › des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier.

##### Durée :

2 heures maximum, installation, préparation et nettoyage des outils compris.

##### Autonomie :

Épreuve individuelle.

Autonomie d'exécution et d'organisation (organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques. Les opérations à réaliser seront indiquées dans les fiches techniques et/ou les consignes données.

Le stagiaire devra choisir et préparer la peinture, choisir la succession logique des étapes de travail...

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

MODALITÉ D'ÉVALUATION			
Critères incontournables	Indicateurs	Niveaux de réussite	Réussite de l'IG : Oui/Non
<b>Critère 1 : conformité de la production</b>	• Les travaux de préparation des supports sont correctement effectués	• Les réparations sont invisibles	
	• La préparation de la peinture est conforme	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les travaux de préparation du matériel de pistolage sont correctement réalisés	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les travaux de peinture sont réguliers et précis	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère :</b>			<b>4/4</b>
<b>Critère 2 : conformité de la procédure</b>	• Le choix des outils est adéquat	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les étapes de travail sont correctement ordonnées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les temps de séchage sont respectés	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les techniques d'application et les modes opératoires sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, poste de travail propre...)	• Des imperfections dans l'organisation de son travail tolérées, dans la mesure où le temps de travail est respecté	
	• Les matériaux sont utilisés de façon rationnelle	• Les consommables sont globalement proportionnels aux surfaces à réaliser	
	• La préparation et le nettoyage du matériel de pistolage sont corrects	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère :</b>			<b>7/7</b>
<b>Critère 3 : respect des règles et des consignes</b>	• Les règles de sécurité et d'hygiène sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les règles d'ergonomie sont appliquées	• Aucune imperfection dangereuse n'est admise	
	• Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les consignes sont respectées (fiche de travail)	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère :</b>			<b>4/4</b>

Le critère « attitude professionnelle » est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention			
<b>Critère 4 :</b> <b>le candidat a fait preuve d'une</b> <b>attitude professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes, ou en cas d'anomalies, le cas échéant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le matériel est utilisé «en bon père de famille»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat est à l'écoute du client et répond à ses questions dans les limites de ses responsabilités (règles de politesses, rester dans le cadre de ses compétences...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Règles de politesse sont respectées</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat maintient une bonne image de l'entreprise (respect des espaces privés du client et de son équipement de travail)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune imperfection majeure n'est tolérée</li> </ul>	
<b>Mention « satisfaisante » de 3 à 4/5</b> <b>Mention « remarquable » à 5/5</b>			

## uaa3

## RÉALISER LA POSE D'UN REVÊTEMENT MURAL SOUPLE

## MODE DE CONTRÔLE

**Situation :** réelle ou reconstituée

**Lieu :** sur chantier ou en atelier

## MODE D'ÉPREUVE

## 1. Tâche(s) à réaliser

Réaliser la pose d'un revêtement mural souple, suivant la technique de l'intissé ou du papier peint traditionnel.

Plus particulièrement, le stagiaire :

- › préparera les supports
- › protégera l'environnement
- › préparera le matériel de tapissage
- › préparera la colle
- › réalisera des travaux de pose de revêtements muraux :
  - sur table à tapisser et colle à préparer (technique papier peint classique)
  - sur support directement avec une colle déjà prête (technique intissé)
- › gèrera son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

## 2. Conditions de réalisation

- › Les murs seront tapissés avec un revêtement mural à raccords (au moins l'un des deux revêtements)
- › Hauteur standard de plafond
- › Imperfections dans les murs
- › Au minimum 1 obstacle au mur, à contourner
- › Passage d'une fenêtre
- › Un angle rentrant (ex : retour de baie de la fenêtre) et un angle sortant au minimum
- › Au minimum 3 lés de largeur, sur deux murs minimum

## 3. Contraintes

## Matériel à disposition :

Le stagiaire dispose :

- › d'un poste de travail
- › d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier...)
- › des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier.

**Durée :**

Fixée par le centre de formation en fonction des réalités du chantier, par rapport au niveau de productivité attendu d'un travailleur débutant.

**Autonomie :**

Épreuve individuelle, ou réalisée dans le cadre d'un travail d'équipe.

Si l'épreuve est passée dans le contexte d'un travail d'équipe, le stagiaire à l'épreuve devra assumer au moins une fois l'ensemble des tâches listées ci-dessus. Pour la gestion du poste de travail, il donnera les instructions.

Autonomie d'exécution et d'organisation (organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques. Les opérations à réaliser seront indiquées dans les fiches techniques et/ou les consignes données.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le stagiaire devra choisir et préparer le papier peint, l'intissé et les colles, sélectionner ses outils, choisir la succession logique des étapes de travail... Il devra aussi analyser le support, dans les limites des compétences de l'exécutant (griffures et dégâts de surface, pas les problèmes de structure).

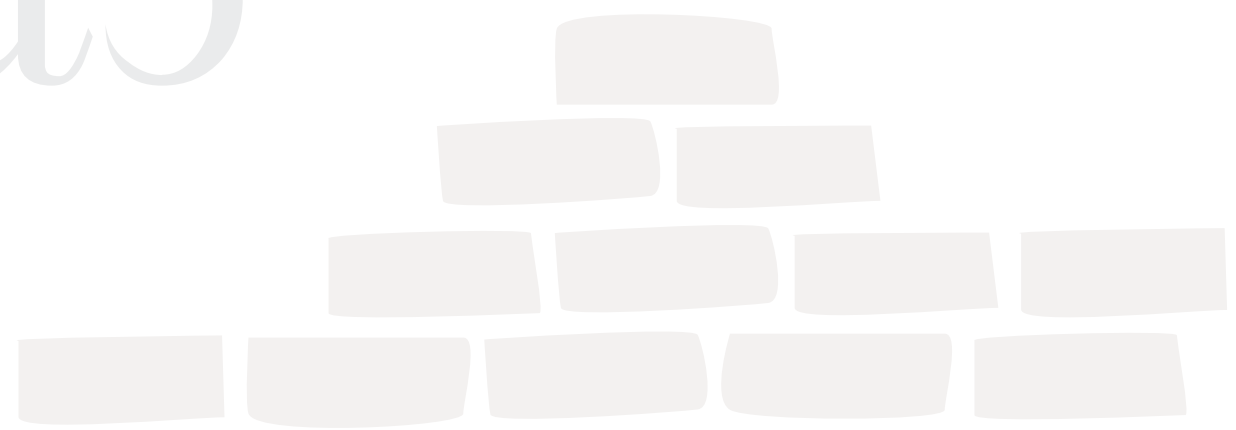


uuaa3

MODALITÉ D'ÉVALUATION			
Critères incontournables	Indicateurs	Niveaux de réussite	Réussite de l'IG : Oui/Non
<b>Critère 1 : conformité de la production</b>	• Les travaux de préparation des supports sont correctement effectués	• Les réparations sont invisibles	
	• Le choix de la colle est conforme	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La pose du papier peint est conforme (aplomb, marouflage, raccord, les lés doivent être jointifs...)	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La pose de l'intissé est conforme (aplomb, marouflage, raccord, les lés doivent être jointifs...)	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>4/4</b>
<b>Critère 2 : conformité de la procédure</b>	• Le choix des outils est adéquat	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La préparation de la colle est conforme	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les étapes de travail sont correctement ordonnées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les techniques d'application et les modes opératoires sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les découpes et arasements sont précis	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les revêtements et l'environnement sont nettoyés	• L'indicateur doit être rencontré	
	• L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, poste de travail propre...)	• Des imperfections dans l'organisation de son travail tolérées, dans la mesure où le temps de travail est respecté	
	• Les matériaux sont utilisés de façon rationnelle	• Les consommables sont globalement proportionnels aux surfaces à réaliser	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>8/8</b>
<b>Critère 3 : respect des règles et des consignes</b>	• Les règles de sécurité et d'hygiène sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les règles d'ergonomie sont appliquées	• Aucune imperfection dangereuse n'est admise	
	• Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les consignes sont respectées (fiche de travail)	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>4/4</b>

Le critère « attitude professionnelle » est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention			
<p><b>Critère 4 :</b>  <b>le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes, ou en cas d'anomalies, le cas échéant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le matériel est utilisé «en bon père de famille»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat est à l'écoute du client et répond à ses questions dans les limites de ses responsabilités (règles de politesses, rester dans le cadre de ses compétences...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Règles de politesse sont respectées</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat maintient une bonne image de l'entreprise (respect des espaces privés du client et de son équipement de travail)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune imperfection majeure n'est tolérée</li> </ul>	
<p><b>Mention « satisfaisante » de 3 à 4/5</b>  <b>Mention « remarquable » à 5/5</b></p>			

uaa3



## uaa4

## RÉALISER LA POSE COLLÉE D'UN REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE

## MODE DE CONTRÔLE

**Situation :** réelle ou reconstituée

**Lieu :** sur chantier ou en atelier

## MODE D'ÉPREUVE

**1. Tâche(s) à réaliser**

Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple.

Plus particulièrement, le stagiaire :

- › préparera les supports (nettoyer la pièce, dépoussiérer)
- › calculera la surface de la pièce et estimera les besoins en revêtement
- › ragréera la surface pour la rendre conforme à la pose du revêtement
- › déroulera et laissera détendre le lé (max. 2m de large)
- › réalisera la pose collée d'un revêtement de sol souple
- › découpera les angles et réalisera les finitions (plinthes...)
- › posera un seuil de porte
- › gèrera son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

**2. Conditions de réalisation**

- › Présence au minimum des obstacles à contourner suivant : une cheminée et un tuyau de chauffage
- › Le sol comportera des imperfections demandant à être ragréées : surplu de chape, trous et défauts de min. 0,5 cm et max. 1 cm

- › La surface doit permettre au minimum un raccord
- › Présence de plinthes non déposables
- › Présence d'un chambranle de porte minimum

**3. Contraintes****Matériel à disposition :**

Le stagiaire dispose :

- › d'un poste de travail
- › d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier...)
- › des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier.

**Durée :**

Fixée par le centre de formation en fonction des réalités du chantier, par rapport au niveau de productivité attendu d'un travailleur débutant.

**Autonomie :**

Épreuve individuelle.

Autonomie d'exécution et d'organisation (organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques. Les opérations à réaliser seront indiquées dans les fiches techniques et/ou les consignes données.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le stagiaire devra analyser le support, dans les limites des compétences de l'exécutant (griffures et dégâts de surface, pas les problèmes de structure). Il devra choisir la colle adéquate par rapport au revêtement.



MODALITÉ D'ÉVALUATION			
Critères incontournables	Indicateurs	Niveaux de réussite	Réussite de l'IG : Oui/Non
<b>Critère 1 : conformité de la production</b>	• Les travaux de préparation des supports sont correctement effectués	• Des défauts de surface de max. 3mm sont acceptés	
	• Le choix de la colle est conforme	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La pose du revêtement de sol est conforme	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>3/3</b>
<b>Critère 2 : conformité de la procédure</b>	• Le choix des outils est adéquat	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La pose de la colle est conforme	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les étapes de travail sont correctement ordonnées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les techniques d'application et les modes opératoires sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les découpes, arasements et marouffages sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les revêtements et l'environnement sont nettoyés rapidement	• L'indicateur doit être rencontré	
	• L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, poste de travail propre...)	• Des imperfections dans l'organisation de son travail tolérées, dans la mesure où le temps de travail est respecté	
• Les matériaux sont utilisés de façon rationnelle (cfr calcul de surface effectué)	• Les consommables sont globalement proportionnels aux surfaces à réaliser		
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>8/8</b>
<b>Critère 3 : respect des règles et des consignes</b>	• Les règles de sécurité et d'hygiène sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les règles d'ergonomie sont appliquées	• Aucune imperfection dangereuse n'est admise	
	• Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les consignes sont respectées (fiche de travail)	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>4/4</b>

Le critère « attitude professionnelle » est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention			
<b>Critère 4 :</b> <b>le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes, ou en cas d'anomalies, le cas échéant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le matériel est utilisé « en bon père de famille »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une imperfection max</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat est à l'écoute du client et répond à ses questions dans les limites de ses responsabilités (règles de politesses, rester dans le cadre de ses compétences...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Règles de politesse sont respectées</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat maintient une bonne image de l'entreprise (respect des espaces privés du client et de son équipement de travail)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune imperfection majeure n'est tolérée</li> </ul>	
<b>Mention « satisfaisante » de 3 à 4/5</b> <b>Mention « remarquable » à 5/5</b>			

uuaa 4

uaa5

## RÉALISER DES PETITS AMÉNAGEMENTS SIMPLES

### MODE DE CONTRÔLE

**Situation :** réelle ou reconstituée

**Lieu :** sur chantier ou en atelier

### MODE D'ÉPREUVE

#### 1. Tâche(s) à réaliser

Réaliser des petits aménagements simples avant et après les travaux de peinture.

Plus particulièrement, le stagiaire :

- › refixera un chambranle de porte
- › déposera et reposera des plinthes
- › déposera et refixera des décorations de porte
- › déposera et reposera des enjoliveurs de prises électriques et interrupteurs
- › déposera et refixera des barres de rideaux et stores
- › demastiquera et remastiquera un vitrage (vitrage déjà posé)
- › montera et démontera des éléments de gouttière PVC
- › gèrera son poste de travail : approvisionner (matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.



#### 2. Conditions de réalisation

- › La porte sera une porte pleine, les plinthes seront fixées par collage ou clouage
- › La barre de rideaux/le store sera refixé(e) au même endroit d'où elle/il aura été démonté(e)
- › Il y aura minimum 3 points électriques
- › Le vitrage demandera une réparation limitée du joint de mastic (max. 1/6e du périmètre)
- › La gouttière PVC sera reposée au même endroit d'où elle aura été démontée. L'accès se fera via un échafaudage

#### 3. Contraintes

##### Matériel à disposition :

Le stagiaire dispose :

- › d'un poste de travail
- › d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier...); des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier
- › le cas échéant, d'un échafaudage (travail en extérieur) déjà installé dans les règles de sécurité.

**Durée :**

- › dépose et repose de moulures décoratives : une heure
- › re fixation de chambranles de porte : 15 minutes
- › dépose et repose de plinthes : environ une heure pour 16 mètres courants (pièce 4X4m)
- › dépose et repose des moulurages décoratifs sur porte : dépendant de la complexité du schéma de pose, sera donc fixé par le centre de formation, par rapport au niveau de productivité attendu d'un travailleur débutant
- › dépose et repose d'enjoliveurs de prise électrique : 5 minutes pour trois enjoliveurs (dépose et repose comprises)
- › dépose et repose de barre de rideaux et stores : 15 minutes (en reprenant les trous de fixation)
- › démastiquage et remastiquage de vitrage : environ 20 minutes
- › démontage et remontage de gouttière PVC : environ une demi-heure pour une gouttière de 4m courants.

**Autonomie :**

Épreuves individuelles.

Autonomie d'exécution et d'organisation (organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques. Les opérations à réaliser seront indiquées dans les fiches techniques et/ou les consignes données.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le stagiaire devra choisir les outils adéquats par rapport au travail à effectuer.

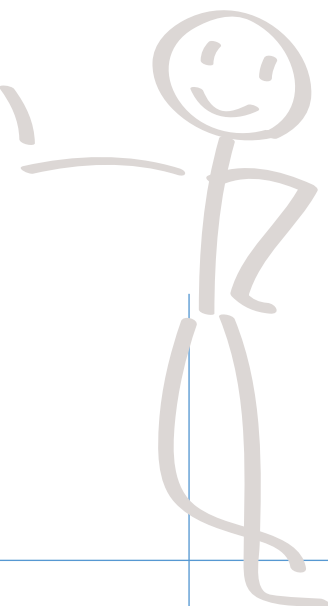
uuaa5

MODALITÉ D'ÉVALUATION			
Critères incontournables	Indicateurs	Niveaux de réussite	Réussite de l'IG : Oui/Non
<b>Critère 1 : conformité de la pose et dépose des éléments intérieurs</b>	• La refixation du chambranle de porte sera conforme	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La dépose et repose des plinthes sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La dépose et refixation de décorations de porte sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La dépose et repose des enjoliveurs de prises électriques et interrupteurs sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La dépose et refixation des barres de rideaux et stores sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>5/5</b>
<b>Critère 2 : conformité de la pose et dépose des éléments extérieurs</b>	• Le démastiquage et remastiquage du vitrage sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
	• La démonte et remonte des éléments de gouttière PVC sont conformes	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>2/2</b>
<b>Critère 3 : conformité de la procédure</b>	• Le travail est bien structuré	• Le stagiaire effectue les repérages adéquats	
	• L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, poste de travail propre...)	• Des imperfections dans l'organisation de son travail toléré, dans la mesure où le temps de travail est respecté	
	• Les matériaux sont utilisés de façon rationnelle (cfr calcul de surface effectué)	• Les consommables sont globalement proportionnels aux surfaces à réaliser	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>3/3</b>
<b>Critère 4 : respect des règles et des consignes</b>	• Les règles de sécurité et d'hygiène sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les règles d'ergonomie sont appliquées	• Aucune imperfection dangereuse n'est admise	
	• Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées	• L'indicateur doit être rencontré	
	• Les consignes sont respectées (fiche de travail)	• L'indicateur doit être rencontré	
<b>Niveau de réussite du critère</b>			<b>4/4</b>

<b>Le critère « attitude professionnelle » est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention</b>			
<b>Critère 4 : le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle</b>	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes, ou en cas d'anomalies, le cas échéant	• Une imperfection max	
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille»	• Une imperfection max	
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...)	• Une imperfection max	
	• Le candidat est à l'écoute du client et répond à ses questions dans les limites de ses responsabilités (règles de politesses, rester dans le cadre de ses compétences...)	• Règles de politesse sont respectées	
	• Le candidat maintient une bonne image de l'entreprise (respect des espaces privés du client et de son équipement de travail)	• Aucune imperfection majeure n'est tolérée	
<b>Mention « satisfaisante » de 3 à 4/5</b>			
<b>Mention « remarquable » à 5/5</b>			

## 4. Bibliographie

- › Profils de qualification et de formation de la CCPQ ([www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be)) : Menuisier et Monteur-placeur d'éléments menuisés.
- › Référentiel de compétences du Consortium de Validation des Compétences ([www.cvdc.be](http://www.cvdc.be)) : Poseur de fermeture menuisée.
- › Thésée : Le guide méthodologique des filières et des passerelles, projet européen EQUAL 2008 ([www.aid-com.be](http://www.aid-com.be) ou [www.thesee.be](http://www.thesee.be)).
- › SFMQ : Guide méthodologique version D, juin 2012([www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be)).
- › CEF, Avis n°113 : «Compétences non-techniques, compétences transversales, une question de contexte».
- › Commission européenne : «Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans un cadre de référence européen» Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes 2007.
- › Rapport conjoint 2010 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail «Éducation et formation 2010» (2010/C 117/01).



# L'INTERFÉD

Partenaire pour l'insertion



Rue Marie-Henriette, 19-21  
5000 Namur  
Tél.: 081/74 32 00  
Fax : 081/74 81 24  
E-mail : secretariat@interfede.be  
[www.interfede.be](http://www.interfede.be)

Le projet « référentiel de formation » a été mené par l'Interfédé de 2012 à 2015. Il a consisté à produire des référentiels métier, de formation et d'évaluation suivant une méthodologie relevant de l'« approche par compétences ».

Ce Cahier de l'Interfédé présente les productions relatives **au métier de peintre en bâtiment**.

**Animateurs méthode :** Martin COCLE (AID), Hugues De BOLSTER (ALEAP).

**Experte méthode :** Myriam COLOT (AID).

**Les membres du groupe de travail :** David BOULANGER (IFI), Jacques DESTEXHE (Creasol), Toni ESPOSITO (Le Coudmain), Jean-Marie GELMINI (Le Cortil), Coline GOFFIN (Le Coudmain), Daniel HANTSON (La Renouée), Eric PAQUET (Espaces), Sandrine PIVONT (La Renouée), Damiano VINCI (AID Brabant wallon).

**Le groupe de travail pédagogique de l'Interfédé :** Eric ALBERTUCCIO (AID), Naye BATHILY (ACFI), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Veronique DUPONT (ALEAP), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Suzon VANWUYTSWINKEL (CAIPS).

**La Commission pédagogique de l'Interfédé :** Eric ALBERTUCCIO (AID), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Ann PAQUET (ALEAP), Daniel THERASSE (ACFI), Jean-Luc VRANCKEN (CAIPS).

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen

